

# Rapport financier 2015 consolidé

Exercice terminé le 31 décembre

Nom : Lévis

Code géographique : 25213

Type d'organisme municipal : Municipalité locale

*Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire*

Québec 

Attestation du trésorier ou du secrétaire-trésorier sur le rapport financier consolidé

S3

## **Section I - États financiers consolidés**

Table des matières	S4
États financiers consolidés audités	S5 - S25
Renseignements consolidés non audités	S26 - S28

## **Section II - Autres renseignements financiers**

Table des matières	S30
Taux global de taxation réel audité	S31 - S34
Autres renseignements non audités	S35 - S57

**ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER  
SUR LE RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ**

---

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), Marcel Rodrigue, trésorier, atteste la véracité du rapport financier consolidé

de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015.  
(Nom de l'organisme)

Signature

Marcel Rodrigue CPA, CA

Date

27 avril 2016

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section I</b>	
<b>États financiers consolidés audités</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant	6
Rapport du vérificateur général	6.1
Renseignements complémentaires consolidés	
Informations sectorielles consolidées	
Résultats détaillés par organismes	7
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales par organismes	8
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales par organismes	9
Variation des actifs financiers nets (de la dette nette) par organismes	10
Situation financière par organismes	11
Flux de trésorerie par organismes	12
Charges par objets par organismes	13
État consolidé des résultats	14
État consolidé de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	15
État consolidé des gains et pertes de réévaluation	15
État consolidé de la situation financière	16
État consolidé des flux de trésorerie	17
Notes complémentaires aux états financiers consolidés	18
Autres renseignements complémentaires consolidés	
Excédent (déficit) accumulé	19
Avantages sociaux futurs	20
Endettement total net à long terme	21
<b>Renseignements consolidés non audités</b>	
Analyse des revenus consolidés	23
Analyse des charges consolidées	24
<b>Section II</b>	
Autres renseignements financiers - Table des matières	26

## **Section I - États financiers consolidés**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres du conseil,

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Lévis, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Opinion**

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lévis au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Observations**

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur le fait que certaines informations incluses dans les présents états financiers consolidés n'ont pas été auditées. Le lecteur pourra se référer aux deux tables des matières où celles-ci sont identifiées.

Finalement, nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

---

conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S23-1, S23-2 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.

*Mallette S.E.N.C.R.L.*

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés  
CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A102687

DATE 2016-04-27

---

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Ville de Lévis, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2015, et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

**Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

**Opinion**

À mon avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Lévis au 31 décembre 2015, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

**Observations**

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que certaines informations incluses dans les présents états financiers consolidés n'ont pas été auditées. Le lecteur pourra se référer aux deux tables des matières où celles-ci sont identifiées.

Finalement, j'attire l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au



**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL**

---

modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et présentées aux pages S8, S9, S23-1, S23-2 et S25, portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales ainsi que sur l'endettement total net à long terme.



Yves Denis, Vérificateur général  
CPA auditeur, CA

DATE 2016-04-27

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
RÉSULTATS DÉTAILLÉS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>Réalisations 2014</u>	<u>Budget 2015</u>	<u>Réalisations 2015</u>			
		<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Administration municipale</u>	<u>Ventilation de l'amortissement</u>	<u>Organismes contrôlés</u>	<u>Total consolidé<sup>1</sup></u>
<b>Revenus</b>							
<b>Fonctionnement</b>							
Taxes	1	192 833 097	200 046 617	201 984 377			201 911 646
Compensations tenant lieu de taxes	2	7 057 536	5 940 500	6 348 933			6 348 933
Quotes-parts	3					14 345 223	
Transferts	4	8 693 860	5 724 982	6 244 455		4 349 495	10 593 950
Services rendus	5	7 789 154	7 621 133	9 729 236		7 546 536	17 202 082
Imposition de droits	6	9 990 443	7 735 994	10 058 608			10 058 608
Amendes et pénalités	7	3 404 307	3 790 200	3 636 732			3 636 732
Intérêts	8	1 279 747	1 252 400	1 406 950		109 622	1 516 572
Autres revenus	9	5 845 253	469 712	3 730 240		1 671 463	5 401 703
	10	236 893 397	232 581 538	243 139 531		28 022 339	256 670 226
<b>Investissement</b>							
Taxes	11						
Quotes-parts	12						
Transferts	13	9 709 964	23 171 000	12 035 826		1 489 650	13 525 476
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	14	12 941 576	550 000	13 603 649			13 603 649
Autres	15	65 101	500 000	89 239		195 054	284 293
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	16						
	17	22 716 641	24 221 000	25 728 714		1 684 704	27 413 418
	18	259 610 038	256 802 538	268 868 245		29 707 043	284 083 644
<b>Charges</b>							
Administration générale	19	24 797 793	24 251 662	26 282 117	1 455 018		27 737 135
Sécurité publique	20	48 172 568	49 418 603	47 947 377	3 386 965		51 334 342
Transport	21	35 405 766	37 293 643	35 768 089	12 061 717	26 135 788	62 810 156
Hygiène du milieu	22	38 579 228	38 618 043	40 116 427	17 032 315	4 012 077	57 824 613
Santé et bien-être	23	3 062 801	3 048 467	3 212 090			3 212 090
Aménagement, urbanisme et développement	24	16 485 388	12 285 250	12 095 333	307 819		12 403 152
Loisirs et culture	25	31 210 503	31 387 743	30 270 119	4 683 935		34 954 054
Réseau d'électricité	26						
Frais de financement	27	13 361 123	12 363 900	12 120 713		1 469 354	13 590 067
Amortissement des immobilisations	28	37 897 710	37 897 710	38 927 769	( 38 927 769 )		
	29	248 972 880	246 565 021	246 740 034		31 617 219	263 865 609
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	30	10 637 158	10 237 517	22 128 211		(1 910 176)	20 218 035

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale		Administration municipale		Administration municipale	Organismes contrôlés	
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	10 637 158		10 237 517		22 128 211	(1 910 176)	20 218 035
Moins: revenus d'investissement	2	( 22 716 641 )	(	24 221 000 )	(	25 728 714 )	( 1 684 704 )	( 27 413 418 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	3	(12 079 483)		(13 983 483)		(3 600 503)	(3 594 880)	(7 195 383)
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>								
<i>Ajouter (déduire)</i>								
<b>Immobilisations</b>								
Amortissement	4	37 897 710		37 897 710		38 927 769	5 099 773	44 027 542
Produit de cession	5	369 806				808 436	2 000	810 436
(Gain) perte sur cession	6	(160 306)				(739 953)	6 000	(733 953)
Réduction de valeur / Reclassement	7							
	8	38 107 210		37 897 710		38 996 252	5 107 773	44 104 025
<b>Propriétés destinées à la vente</b>								
Coût des propriétés vendues	9	2 913 827				745 460		745 460
Réduction de valeur / Reclassement	10					552 075		552 075
	11	2 913 827				1 297 535		1 297 535
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>								
Remboursement ou produit de cession	12					430 077		430 077
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13							
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14					156 870		156 870
	15					586 947		586 947
<b>Financement</b>								
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	8 000 959		7 061 000		8 546 182	22 620	8 568 802
Remboursement de la dette à long terme	17	( 27 857 365 )	(	28 450 800 )	(	28 663 587 )	( 3 592 838 )	( 32 256 425 )
	18	(19 856 406)		(21 389 800)		(20 117 405)	(3 570 218)	(23 687 623)
<b>Affectations</b>								
Activités d'investissement	19	( 1 351 587 )	(	2 000 000 )	(	4 498 005 )	( 175 103 )	( 4 673 108 )
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>								
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20	530 277		(80 000)		735 153	(916)	734 237
Excédent de fonctionnement affecté	21	4 197 579		2 258 462		1 993 700	570 046	2 563 746
Réserves financières et fonds réservés	22	(3 644 327)		(2 283 589)		(3 694 888)	479 615	(3 215 273)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23	(402 313)		(419 300)		104 940	198 934	303 874
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24							
	25	(670 371)		(2 524 427)		(5 359 100)	1 072 576	(4 286 524)
	26	20 494 260		13 983 483		15 404 229	2 610 131	18 014 360
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	27	8 414 777				11 803 726	(984 749)	10 818 977

<sup>1</sup> Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015	
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus d'investissement</b>	1	22 716 641	24 221 000	25 728 714	1 684 704	27 413 418
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>						
<i>Ajouter (déduire)</i>						
<b>Immobilisations</b>						
Acquisition						
Administration générale	2	( 6 479 371 )	( 4 526 000 )	( 2 202 944 )	( 170 315 )	( 2 373 259 )
Sécurité publique	3	( 2 868 361 )	( 7 935 000 )	( 3 982 517 )	( )	( 3 982 517 )
Transport	4	( 31 720 430 )	( 37 087 000 )	( 41 581 697 )	( 1 977 845 )	( 43 559 542 )
Hygiène du milieu	5	( 25 067 285 )	( 31 340 000 )	( 23 363 696 )	( 15 952 )	( 23 379 648 )
Santé et bien-être	6	( )	( )	( )	( )	( )
Aménagement, urbanisme et développement	7	( 22 633 )	( 2 790 000 )	( 313 105 )	( )	( 313 105 )
Loisirs et culture	8	( 8 379 005 )	( 7 588 000 )	( 6 826 948 )	( )	( 6 826 948 )
Réseau d'électricité	9	( )	( )	( )	( )	( )
	10	( 74 537 085 )	( 91 266 000 )	( 78 270 907 )	( 2 164 112 )	( 80 435 019 )
<b>Propriétés destinées à la revente</b>						
Acquisition	11	( 3 564 783 )	( 1 500 000 )	( 773 714 )	( )	( 773 714 )
<b>Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales</b>						
Émission ou acquisition	12	( )	( )	( 2 057 637 )	( )	( 2 057 637 )
<b>Financement</b>						
Financement à long terme des activités d'investissement	13	53 509 261		33 187 777	1 062 146	34 249 923
<b>Affectations</b>						
Activités de fonctionnement	14	1 351 587	2 000 000	4 498 005	175 103	4 673 108
Excédent accumulé						
Excédent de fonctionnement non affecté	15	198 843		1 164 600		1 164 600
Excédent de fonctionnement affecté	16				7 661	7 661
Réserves financières et fonds réservés	17	8 621 590		7 735 730		7 735 730
	18	10 172 020	2 000 000	13 398 335	182 764	13 581 099
	19	(14 420 587)	(90 766 000)	(34 516 146)	(919 202)	(35 435 348)
<b>Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales</b>	20	8 296 054	(66 545 000)	(8 787 432)	765 502	(8 021 930)

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE) PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Réalizations 2014		Budget 2015		Réalizations 2015		Total consolidé <sup>1</sup>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés			
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	10 637 158	10 237 517	22 128 211	(1 910 176)	20 218 035		
Variation des immobilisations								
Acquisition	2	( 74 537 085 )	( 91 266 000 )	( 78 270 907 )	( 2 164 112 )	( 80 435 019 )		
Produit de cession	3	369 806		808 436	2 000	810 436		
Amortissement	4	37 897 710	37 897 710	38 927 769	5 099 773	44 027 542		
(Gain) perte sur cession	5	(160 306)		(739 953)	6 000	(733 953)		
Réduction de valeur / Reclassement	6							
	7	(36 429 875)	(53 368 290)	(39 274 655)	2 943 661	(36 330 994)		
Variation des propriétés destinées à la revente	8	(650 955)		523 820		523 820		
Variation des stocks de fournitures	9	53 157		276 292	26 454	302 746		
Variation des autres actifs non financiers	10	(397 960)		2 048 447	(5 036)	2 043 411		
	11	(995 758)		2 848 559	21 418	2 869 977		
	12	(26 788 475)	(43 130 773)	(14 297 885)	1 054 903	(13 242 982)		
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13							
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	(26 788 475)	(43 130 773)	(14 297 885)	1 054 903	(13 242 982)		
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15	(278 910 033)		(305 612 373)	(31 456 218)	(337 068 591)		
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16	86 135			(633 197)	(633 197)		
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17	(278 823 898)		(305 612 373)	(32 089 415)	(337 701 788)		
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18	(305 612 373)		(319 910 258)	(31 034 512)	(350 944 770)		

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**SITUATION FINANCIÈRE PAR ORGANISMES**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>2014</u>		<u>2015</u>	
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>					
Encaisse	1	26 939 918	25 391 882	395 126	25 787 008
Placements temporaires	2			666 667	666 667
Débiteurs (note 5)	3	102 086 915	110 751 921	29 341 541	139 556 842
Prêts (note 6)	4	107 151	1 373 168		1 373 168
Placements de portefeuille (note 7)	5		204 672	3 813 239	4 017 911
Participations dans des entreprises municipales	6				
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7				
Autres actifs financiers (note 9)	8				
	9	129 133 984	137 721 643	34 216 573	171 401 596
<b>PASSIFS</b>					
Découvert bancaire	10			64 981	64 981
Emprunts temporaires (note 10)	11	26 597 530	42 535 170	5 373 924	47 909 094
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	71 559 078	64 606 121	7 283 585	71 353 086
Revenus reportés (note 12)	13	1 094 281	1 894 521	120 539	2 015 060
Dette à long terme (note 13)	14	333 238 768	348 175 089	52 480 656	400 655 745
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	2 256 700	421 000	(72 600)	348 400
	16	434 746 357	457 631 901	65 251 085	522 346 366
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	17	(305 612 373)	(319 910 258)	(31 034 512)	(350 944 770)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>					
Immobilisations (note 15)	18	830 376 772	869 651 427	72 053 726	941 705 153
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	11 763 600	11 239 780		11 239 780
Stocks de fournitures	20	1 795 103	1 518 811	220 774	1 739 585
Autres actifs non financiers (note 17)	21	2 963 499	915 052	244 885	1 159 937
	22	846 898 974	883 325 070	72 519 385	955 844 455
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>					
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	23	11 457 926	15 864 072	(729 770)	15 134 302
Excédent de fonctionnement affecté	24	5 625 661	6 230 346	894 903	7 125 249
Réserves financières et fonds réservés	25	13 198 210	14 255 897	853 353	15 109 250
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	26	( 27 142 191 )	( 33 125 453 )	( 927 043 )	( 34 052 496 )
Financement des investissements en cours	27	(15 881 359)	(26 867 878)	(1 679 321)	(28 547 199)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	28	554 028 354	587 057 828	43 072 751	630 130 579
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	29				
	30	541 286 601	563 414 812	41 484 873	604 899 685

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES**  
**FLUX DE TRÉSORERIE PAR ORGANISMES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Réalizations 2015		
	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Activités de fonctionnement</b>					
Excédent (déficit) de l'exercice	1	10 637 158	22 128 211	(1 910 176)	20 218 035
Éléments sans effet sur la trésorerie					
Amortissement	2	37 897 710	38 927 769	5 099 773	44 027 542
Autres					
- Gain/perte sur cession d'immo	3	(160 306)	(739 953)	6 000	(733 953)
- provision prêt	4	86 137	156 870	15 669	172 539
	5	48 460 699	60 472 897	3 211 266	63 684 163
Variation nette des éléments hors caisse					
Débiteurs	6	(1 913 249)	(8 665 006)	1 787 369	(6 600 045)
Autres actifs financiers	7	(4 817 936)	1 184 942	64 243	1 249 185
Créditeurs et charges à payer	8	16 098 102	(6 952 957)	154 168	(7 076 381)
Revenus reportés	9	(74 303)	800 240	(8 986)	791 254
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	953 900	(1 835 700)	(11 600)	(1 847 300)
Propriétés destinées à la revente	11	(650 955)	523 820		523 820
Stocks de fournitures	12	53 157	276 292	26 454	302 746
Autres actifs non financiers	13	(397 960)	2 048 447	(5 026)	2 043 421
	14	57 711 455	47 852 975	5 217 888	53 070 863
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>					
Acquisition	15 (	74 537 085 ) (	78 270 907 ) (	2 164 112 ) (	80 435 019 )
Produit de cession	16	369 806	808 436	2 000	810 436
	17	(74 167 279)	(77 462 471)	(2 162 112)	(79 624 583)
<b>Activités de placement</b>					
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales					
Émission ou acquisition	18 (	) (	1 852 964 ) (	) (	1 852 964 )
Remboursement ou cession	19		430 077		430 077
Autres placements de portefeuille					
Acquisition	20 (	) (	204 672 ) (	1 173 ) (	205 845 )
Cession	21				
Variation nette des placements temporaires	22			(417 575)	(417 575)
	23		(1 627 559)	(418 748)	(2 046 307)
<b>Activités de financement (note 23)</b>					
Émission de dettes à long terme	24	60 524 075	47 917 842	4 949 782	52 867 624
Remboursement de la dette à long terme	25 (	31 784 009 ) (	32 812 536 ) (	9 692 369 ) (	42 504 905 )
Variation nette des emprunts temporaires	26	(3 938 813)	15 937 640	1 855 037	17 792 677
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(433 800)	(168 985)	126 758	(42 227)
Autres					
-	28				
-	29				
	30	24 367 453	30 873 961	(2 760 792)	28 113 169
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	31	7 911 629	(363 094)	(123 764)	(486 858)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	32	3 050 916	10 962 545	665 762	11 628 307
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>	33	10 962 545	10 599 451	541 998	11 141 449

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

**INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉES  
CHARGES PAR OBJETS PAR ORGANISMES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		<u>Réalisations 2014</u>	<u>Budget 2015</u>	<u>Réalisations 2015</u>	<u>Total consolidé<sup>1</sup></u>
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale Organismes contrôlés	
<b>Rémunération</b>	1	84 955 307	87 844 983	86 679 815	95 899 690
<b>Charges sociales</b>	2	20 950 109	22 499 261	19 893 142	22 050 505
<b>Biens et services</b>	3	63 012 353	60 796 681	62 354 077	74 358 764
<b>Frais de financement</b>					
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge					
De l'organisme municipal	4	9 580 065	9 872 096	9 553 361	10 420 214
D'autres organismes municipaux	5				
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	6	1 354 058	1 310 023	1 171 565	1 749 312
D'autres tiers	7	17 815	4 681	2 161	2 161
Autres frais de financement	8	2 409 185	1 177 100	1 393 626	1 418 380
<b>Contributions à des organismes</b>					
Organismes municipaux					
Quotes-parts	9	11 034 567	11 618 682	11 619 599	650 637
Autres	10	3 536 594	3 654 834	3 698 567	462 142
Autres organismes	11	7 361 267	5 067 997	4 325 515	5 236 559
<b>Amortissement des immobilisations</b>	12	37 897 710	37 897 710	38 927 769	44 027 542
<b>Autres</b>					
- Réclamation dommage & intérêt	13	1 744 090	200 000	2 783 411	2 783 411
- Aide financière, contributions	14	5 107 431	4 579 105	4 155 214	4 155 214
- Créance douteuse ou irrécouvr.	15	12 329	41 868	182 212	651 078
	16	248 972 880	246 565 021	246 740 034	263 865 609

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.



**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015	Réalizations	
			2015	2014
<b>Revenus</b>				
Taxes	1	200 046 617	201 911 646	192 775 943
Compensations tenant lieu de taxes	2	5 940 500	6 348 933	7 057 536
Quotes-parts	3			
Transferts	4	45 709 396	24 119 426	27 445 853
Services rendus	5	14 740 041	17 202 082	14 895 805
Imposition de droits	6	7 735 994	10 058 608	9 990 443
Amendes et pénalités	7	3 790 200	3 636 732	3 404 307
Intérêts	8	1 256 900	1 516 572	1 530 285
Autres revenus	9	4 454 514	19 289 645	21 479 876
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales	10			
	11	283 674 162	284 083 644	278 580 048
<b>Charges</b>				
Administration générale	12	27 224 317	27 737 135	26 113 014
Sécurité publique	13	52 937 821	51 334 342	51 691 786
Transport	14	62 528 878	62 810 156	61 612 758
Hygiène du milieu	15	53 897 618	57 824 613	55 366 007
Santé et bien-être	16	3 048 467	3 212 090	3 062 801
Aménagement, urbanisme et développement	17	12 610 411	12 403 152	17 545 059
Loisirs et culture	18	35 948 340	34 954 054	35 771 100
Réseau d'électricité	19			
Frais de financement	20	13 968 931	13 590 067	14 729 538
	21	262 164 783	263 865 609	265 892 063
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	22	21 509 379	20 218 035	12 687 985
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	23		585 367 689	572 593 452
Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	24		(686 039)	86 252
Excédent (déficit) accumulé redressé au début de l'exercice	25		584 681 650	572 679 704
<b>Excédent (déficit) accumulé à la fin de l'exercice</b>	26		604 899 685	585 367 689

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S8.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Budget 2015	Réalizations	
			2015	2014
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	1	21 509 379	20 218 035	12 687 985
Variation des immobilisations				
Acquisition	2 (	) (	80 435 019 ) (	84 912 017 )
Produit de cession	3		810 436	384 140
Amortissement	4		44 027 542	42 259 366
(Gain) perte sur cession	5		(733 953)	(150 202)
Réduction de valeur / Reclassement	6			
	7		(36 330 994)	(42 418 713)
Variation des propriétés destinées à la revente	8		523 820	(650 955)
Variation des stocks de fournitures	9		302 746	43 795
Variation des autres actifs non financiers	10		2 043 411	(426 216)
	11		2 869 977	(1 033 376)
	12	21 509 379	(13 242 982)	(30 764 104)
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets</b>	13			
<b>Variation des actifs financiers nets ou de la dette nette</b>	14	21 509 379	(13 242 982)	(30 764 104)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice	15		(337 068 591)	(306 390 824)
Redressement aux exercices antérieurs (note 20) / Reclassement de propriétés destinées à la revente	16		(633 197)	86 337
Actifs financiers nets redressés (dette nette redressée) au début de l'exercice	17		(337 701 788)	(306 304 487)
<b>Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice</b>	18		(350 944 770)	(337 068 591)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE  
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>			
Encaisse	1	25 787 008	28 445 943
Placements temporaires	2	666 667	760 634
Débiteurs (note 5)	3	139 556 842	133 124 029
Prêts (note 6)	4	1 373 168	1 670 285
Placements de portefeuille (note 7)	5	4 017 911	3 711 171
Participations dans des entreprises municipales	6		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	7		
Autres actifs financiers (note 9)	8		
	9	171 401 596	167 712 062
<b>PASSIFS</b>			
Découvert bancaire	10	64 981	367 173
Emprunts temporaires (note 10)	11	47 909 094	30 116 417
Créditeurs et charges à payer (note 11)	12	71 353 086	78 665 064
Revenus reportés (note 12)	13	2 015 060	1 223 806
Dette à long terme (note 13)	14	400 655 745	392 212 493
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 8)	15	348 400	2 195 700
	16	522 346 366	504 780 653
<b>ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE) (note 14)</b>	17	(350 944 770)	(337 068 591)
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>			
Immobilisations (note 15)	18	941 705 153	905 421 240
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	11 239 780	11 763 600
Stocks de fournitures	20	1 739 585	2 042 331
Autres actifs non financiers (note 17)	21	1 159 937	3 209 109
	22	955 844 455	922 436 280
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ</b>	23	604 899 685	585 367 689

Obligations contractuelles (note 18)

Éventualités (note 19)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

**ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	20 218 035	12 687 985
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement	2	44 027 542	42 259 366
Autres			
- Gain perte sur cession d'immo	3	(733 953)	(150 202)
- Provision prêt	4	172 539	(248 186)
	5	63 684 163	54 548 963
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	6	(6 600 045)	(3 814 236)
Autres actifs financiers	7	1 249 185	(4 817 936)
Créditeurs et charges à payer	8	(7 076 381)	16 397 291
Revenus reportés	9	791 254	(54 861)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	10	(1 847 300)	930 000
Propriétés destinées à la revente	11	523 820	(650 955)
Stocks de fournitures	12	302 746	43 795
Autres actifs non financiers	13	2 043 421	(426 216)
	14	53 070 863	62 155 845
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>			
Acquisition	15	( 80 435 019 )	( 84 912 017 )
Produit de cession	16	810 436	384 140
	17	(79 624 583)	(84 527 877)
<b>Activités de placement</b>			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales			
Émission ou acquisition	18	( 1 852 964 )	( 552 000 )
Remboursement ou cession	19	430 077	461 777
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	20	( 205 845 )	( 42 851 )
Cession	21		
Variation nette des placements temporaires	22	(417 575)	(213 644)
	23	(2 046 307)	(346 718)
<b>Activités de financement (note 23)</b>			
Émission de dettes à long terme	24	52 867 624	74 704 075
Remboursement de la dette à long terme	25	( 42 504 905 )	( 36 699 832 )
Variation nette des emprunts temporaires	26	17 792 677	(8 440 197)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(42 227)	(499 441)
Autres			
-	28		
-	29		
	30	28 113 169	29 064 605
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	31	(486 858)	6 345 855
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	32	11 628 307	5 282 452
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 23)</b>	33	11 141 449	11 628 307

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

### 1. Statut de l'organisme municipal

La Ville a été constituée le 1er janvier 2002 en vertu de la Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal, de Québec et de l'Outaouais.

### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés sont dressés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au « Manuel de la présentation de l'information financière municipale » publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Celles-ci comprennent l'excédent (déficit) de l'exercice à des fins fiscales par organisme présenté aux pages S8 et S9, la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé consolidé à des fins fiscales présentée aux pages S23-1 et S23-2 et l'endettement total net à long terme consolidé présenté à la page S25.

Dans les informations sectorielles et les notes et renseignements complémentaires, l'expression « administration municipale » réfère à la municipalité excluant les organismes qu'elle contrôle.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

#### A) Périmètre comptable et partenariat

Le périmètre comptable de la Ville englobe les opérations financières des organismes qui sont sous son contrôle, ce qui équivaut à la part sous son contrôle dans le cas des partenariats. Le périmètre comptable de la Ville comprend la Société de transport de Lévis. De plus, la Ville participe au partenariat dans la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière.

Les comptes de la Ville et des autres organismes compris dans le périmètre comptable sont consolidés ligne par ligne dans les états financiers, proportionnellement à la quote-part revenant à la Ville dans le cas d'un partenariat. Ainsi, les comptes sont harmonisés selon les méthodes comptables de la Ville et combinés ligne par ligne, et les opérations et les soldes interorganismes sont éliminés.

Le taux de participation de la Ville dans les opérations de la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière pour l'exercice est de 94,1273 %, faisant varier le taux de participation cumulatif dans la situation financière de 94,4357 % en début d'exercice à 94,4145 % à la fin de l'exercice.

En vertu du projet de Loi no 28, la gestion des opérations courantes de la Société de développement économique de Lévis (CLD) a été transférée à la Ville de Lévis au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015. Se référer à la note complémentaire 20, « Redressement aux exercices antérieurs ».

#### B) Comptabilité d'exercice

La comptabilisation des transactions est effectuée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

#### Estimations comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Ville, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Celles-ci ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

à la date des états financiers ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers consolidés. Les résultats réels peuvent différer des prévisions établies par la direction.

Les principales estimations comprennent la provision pour créances douteuses, la valeur de réalisation nette des propriétés destinées à la revente, la durée d'utilité des immobilisations, les provisions à l'égard des salaires et avantages sociaux, du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement, du passif aux titres des sites contaminés, des contestations d'évaluation et des réclamations en justice et les hypothèses actuarielles liées à l'établissement des charges et des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

**Constatation des revenus**

Les revenus de taxes sont constatés lors du dépôt des rôles de perception initial et spéciaux à la date de l'avis public annonçant le dépôt de ces rôles.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées lors de l'émission des certificats d'évaluateur.

Les revenus de services rendus sont constatés lorsque le service est rendu et qu'il donne lieu à une créance.

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lors de l'émission des contraventions.

Le revenu de cession d'actifs immobilisés est comptabilisé comme revenu à la date de l'acte de transfert.

Les revenus d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les autres revenus sont constatés lorsque tous les risques et avantages inhérents à la propriété ont été transférés aux clients ou lorsque les services sont rendus.

**C) Actifs financiers**

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Ville sont composés de l'encaisse, des dépôts en circulation, du découvert bancaire, des chèques en circulation et des placements temporaires ayant une échéance de trois mois ou moins.

**Placements**

Les placements temporaires sont comptabilisés au moindre du coût et à leur juste valeur.

**Prêts**

Les prêts sont comptabilisés au coût déduction faite de toute provision pour moins-value

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

durable.

#### **D) Passifs**

##### **Frais reportés liés à la dette à long terme**

Les frais d'émission liés à la dette à long terme sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée de l'emprunt. Le solde non amorti est inclus aux frais reportés liés à la dette à long terme. La dette à long terme est présentée nette de ces frais reportés à l'état de la situation financière.

##### **Provision pour contestations d'évaluation**

La provision pour contestations d'évaluation représente une estimation des remboursements, comprenant le capital et les intérêts, pouvant résulter de jugements relatifs à des contestations d'évaluation foncière et à des contestations de codification prévues en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

##### **Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement**

La Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière (Régie) comptabilise un passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement qu'elle a exploités. Le passif provisionné correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs liés au recouvrement final, à la revégétation, au contrôle des produits de lixiviation, à la qualité des eaux, au contrôle et à la récupération des gaz, à l'acquisition de nouveaux terrains devant servir de zones tampons et à l'entretien des divers systèmes de contrôle et de drainage. Ces coûts estimatifs sont comptabilisés en fonction de la capacité utilisée des sites.

Les hypothèses relatives au calcul de ces coûts sont révisées périodiquement pour tenir compte des progrès dans la gestion des sites d'enfouissement.

##### **Passif au titre des sites contaminés**

La Ville comptabilise un passif au titre des sites contaminés lorsque l'application de mesures correctives est probable et que les coûts de ces mesures peuvent être estimés de façon raisonnable.

#### **E) Actifs non financiers**

##### **Stocks**

Les stocks se composent de fournitures qui seront consommées dans le cours normal des opérations au cours des prochains exercices financiers. Ces stocks sont comptabilisés au coût établi selon la méthode du coût moyen.

Les éléments incorporels ne sont pas constatés comme actifs dans les états financiers.

##### **Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Le coût comprend les frais financiers capitalisés pendant la période de construction ou d'amélioration. Les immobilisations en cours de construction ou d'amélioration ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Les immobilisations acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition, avec contrepartie aux revenus de l'exercice.

Les immobilisations sont amorties, à compter de l'année suivant leur transfert à la catégorie d'immobilisation appropriée, à l'exception des terrains qui ne sont pas amortis, en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures	de 5 à 40 ans
Bâtiments	de 10 à 40 ans
Améliorations locatives	15 ans
Véhicules	de 3 à 16 ans
Ameublement et équipement de bureau	de 5 à 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	10 ans
Autres	5 ans

**Propriétés destinées à la revente**

Les propriétés destinées à la revente sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût distinct.

Les propriétés destinées à la revente au cours de l'exercice subséquent sont présentées dans les actifs financiers.

**F) Revenus de transfert**

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, dans la mesure où ils ont été autorisés, les critères d'admissibilité ont été satisfaits et une estimation raisonnable des montants est possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif dans un poste de revenus reportés qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.



## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

### G) Avantages sociaux futurs

#### Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et frais courus pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour des cotisations à être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà rendus.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville et la Société de transport de Lévis est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Les Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) offerts par la Ville, la Société de transport de Lévis et la Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

Les régimes de retraite à prestations déterminées interemployeurs, auxquels participe la Société de transport de Lévis sans en être le promoteur, sont comptabilisés comme des régimes de retraite à cotisations déterminées.

#### Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (Loi).

Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif s'il y a lieu. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle selon la méthode suivante : Répartition des prestations au prorata des services avec projection des salaires futurs, à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sont décrits, s'il y a lieu, dans la note complémentaire ou les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2015 selon la méthode de la valeur liée au marché lissée sur une période de 5 ans.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

L'excédent de la charge de l'exercice sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés peut faire l'objet en contrepartie d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015****H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir**

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'administration municipale a choisi de reporter l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

S'il y a lieu, ce montant est présenté au net du montant des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables canadiennes pour le secteur public et à l'égard desquelles l'administration municipale a choisi de devancer l'imposition de la taxation ou d'une quote-part dans les exercices futurs.

Ce montant est créé aux fins suivantes et amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux activités de fonctionnement à des fins fiscales.

- Mesures transitoires relatives au passage à la comptabilité d'exercice au 1er janvier 2000 :

- pour les salaires et les avantages sociaux : sur une période maximale de 20 ans;

- pour les intérêts sur la dette à long terme (net des montants débiteurs affectés au remboursement de cette dette) : sur la durée restante des dettes correspondantes.

- Avantages sociaux futurs :

- pour le passif constaté initialement au 1er janvier 2007 : dans le cas des régimes capitalisés, sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants, soit 17 ans;

- pour les coûts reliés aux services passés découlant de modifications de régimes de retraite à prestations déterminées : sur la DMERCA des salariés participants touchés;

- à titre de mesure d'allègement pour la perte actuarielle engendrée par la crise financière de 2008 ou pour toute autre situation permise relativement aux régimes de retraite à prestations déterminées : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA;

- à titre de mesure d'allègement pour les excédents de la charge sur le décaissement requis dans le cas des régimes non capitalisés : devra avoir été complètement renversé au terme de la DMERCA.

- Frais de fermeture du site d'enfouissement :

- sera amorti sur la durée restante du site à compter de 2016.

- Frais d'assainissement des sites contaminés :

- sur la durée s'échelonnant jusqu'au moment prévu de la réalisation des travaux d'assainissement, incluant la période de décontamination, de chacun des sites contaminés.

- Financement à long terme des activités de fonctionnement :

- pour la dette à long terme en question : au fur et à mesure du remboursement en capital de cette dette.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**I) Instruments financiers**

S.O.

**J) Autres éléments**

S.O.

**3. Modification de méthodes comptables**

Le 1er janvier 2015, la Ville a adopté les recommandations du nouveau chapitre SP3260 « Passif au titre des sites contaminés ». Ce nouveau chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif au titre de sites contaminés. Un passif doit être comptabilisé lorsque tous les critères de comptabilisation décrits dans la norme sont respectés.

L'adoption de cette norme a eu pour effet de créer un passif et une charge correspondante dans les résultats de l'exercice 2015. La Ville a fait le choix d'appliquer la modification de façon prospective.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>4. Encaisse et placements affectés</b>			
Montants affectés compris dans les actifs financiers suivants :			
Encaisse	1	15 146 580	17 423 944
Placements temporaires	2	100 665	99 492
Placements de portefeuille	3	3 813 239	3 386 499
<b>Note</b>			
<b>5. Débiteurs</b>			
Taxes municipales	4	40 590 653	37 165 060
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	5		
Gouvernement du Québec et ses entreprises	6	75 155 295	78 417 310
Gouvernement du Canada et ses entreprises	7	16 138 092	12 394 536
Organismes municipaux	8	53 587	87 295
Autres			
- cour municipale	9	1 462 802	1 150 002
- Autres débiteurs	10	6 156 413	3 909 826
	11	139 556 842	133 124 029
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	12	53 409 292	54 284 118
Organismes municipaux	13		
Autres tiers	14	29 930	58 642
	15	53 439 222	54 342 760
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	16	2 043 753	2 313 137
<b>Note</b>			
<b>6. Prêts</b>			
Prêts à un office d'habitation	17	107 151	107 151
Prêts à un fonds d'investissement	18		
Autres			
- Prêts FLI	19	803 759	1 563 134
- Prêts FLS et FDE	20	462 258	
	21	1 373 168	1 670 285
<b>Note</b>			
Les prêts FLI, FLS et FDE portent intérêt à des taux variant de 6,25 % à 11 % et viennent à échéance entre avril 2016 et décembre 2020.			
<b>7. Placements de portefeuille</b>			
Placements à titre d'investissement	22	204 672	324 672
Autres placements	23	3 813 239	3 386 499
	24	4 017 911	3 711 171
<b>Note</b>			
Les placements à titre d'investissement sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques et investis dans le cadre du FLI et du FLS.			
Les placements à long terme sont constitués d'obligations dont les taux d'intérêt varient de 1,75 % à 4,875 % et échéant de 2016 à 2025 pour un coût de 3 274 026 \$, et d'actions			

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**2015**

**2014**

---

canadiennes pour un coût de 777 124 \$. Ces placements sont détenus dans la fiducie du fonds de gestion post-fermeture.

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>8. Avantages sociaux futurs</b>			
<b>Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>			
Actif (passif) des régimes à prestations déterminées capitalisés	25	(143 700)	(2 016 900)
Passif des régimes à prestations déterminées non capitalisés	26	( 204 700 )	( 178 800 )
	27	<u>(348 400)</u>	<u>(2 195 700)</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Régimes à prestations déterminées capitalisés	28	9 082 500	12 196 800
Régimes à prestations déterminées non capitalisés	29	30 100	19 500
Régimes à cotisations déterminées	30	424 806	388 030
Autres régimes (REER et autres)	31	62 477	100 232
Régimes de retraite des élus municipaux	32	287 842	286 134
	33	<u>9 887 725</u>	<u>12 990 696</u>

Se référer à la section «Autres renseignements complémentaires» pour plus de détails.

**Note**

**9. Autres actifs financiers**

Propriétés destinées à la revente (note 16)	34
Autres	35
	36

**Note**

**10. Emprunts temporaires**

La Ville dispose d'un emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 60 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel diminué de 0,75 % et venant à échéance le 31 décembre 2025.

La Régie dispose d'une marge de crédit autorisée, d'un montant de 1 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %. La Société de transport de Lévis dispose de sept marges de crédit autorisées totalisant 27 300 000 \$ et portant intérêt au taux préférentiel.

**11. Crédoeurs et charges à payer**

Fournisseurs	37	34 011 426	38 340 735
Salaires et avantages sociaux	38	21 840 674	27 659 932
Dépôts et retenues de garantie	39	6 363 723	5 475 061
Provision pour contestations d'évaluation	40	2 326 797	1 421 198
Activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	41	3 885 576	3 410 721
Frais d'assainissement des sites contaminés	42	513 967	
Autres			
- Intérêts courus	43	2 109 985	2 121 334
- Gouvernement du Québec	44	279 969	
- Autres	45	20 969	217 141
-	46		7 879
-	47		11 063
	48	<u>71 353 086</u>	<u>78 665 064</u>

**Note**

**Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement**

Conformément à la convention de fiducie intervenue le 14 juillet 1998 et selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret numéro 701-98 adopté par le gouvernement du Québec en date du 27 mai 1998 et modifié par le décret numéro 1083-2007 du 5 décembre 2007, la Régie s'est engagée à mettre en oeuvre un programme de surveillance des eaux de lixiviation pour la période de gestion d'après-fermeture du site d'enfouissement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de la Régie est constaté dans ses états financiers en fonction de la capacité utilisée de la décharge, laquelle est mesurée selon une méthode volumétrique (en mètres cubes).

Au 31 décembre 2015, aux états financiers de la Régie, le passif présenté au titre des activités de fermeture est de 475 000 \$ et celui présenté au titre des activités d'après-fermeture est de 3 653 000 \$. Le total des dépenses estimatives rattachées aux activités de fermeture et d'après-fermeture est de 498 000 \$ pour l'exercice 2015. Le solde restant à constater est de 11 709 255 \$ pour une capacité restante de la décharge de 1 613 826 mètres cubes. La durée de vie restante estimative de la décharge est de 23 ans. La durée estimative de la période au cours de laquelle il sera nécessaire de poursuivre les activités d'après-fermeture est de 30 ans.

Selon les exigences précisées à la « condition 21 » du décret, la Régie s'est engagée à constituer, sous forme de fiducie, des garanties financières ayant pour but de couvrir les coûts afférents à la gestion d'après-fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire autorisé. Elle doit verser au patrimoine fiduciaire, durant la période d'exploitation, laquelle prendra fin le 28 février 2041, des contributions dont la valeur totale doit être équivalente à la valeur que représente la somme de 3 181 952 \$ actualisée (montant exprimé en dollars de 1998), par indexation au 1er janvier de chacune des années ou parties d'années comprises dans la période d'exploitation, sur la base du taux de variation des indices des prix à la consommation pour le Canada. De plus, à la fin de chaque période de cinq années d'exploitation, la valeur totale des contributions à verser au patrimoine fiduciaire ainsi que le montant de la contribution à verser pour chaque mètre cube de déchets (après compactage) enfouis doivent faire l'objet d'une réévaluation et, le cas échéant, d'ajustement.

Le montant des actifs affectés au règlement du passif au titre des activités d'après-fermeture au 31 décembre 2015 est de 4 434 837 \$.

**Passif au titre des sites contaminés**

Des analyses du lot 2 221 748, ainsi que des lots 2 159 243 et 4 968 050 ont mené à conclure de ne pas comptabiliser un passif au titre de sites contaminés pour ces terrains. Les principales raisons à l'appui de cette conclusion proviennent du fait qu'on ne prévoit pas que des avantages économiques futurs seront abandonnés, puisque la Ville n'a aucune obligation légale ou envers des tiers, ni intention de procéder à la réhabilitation de ces lots.

**12. Revenus reportés**

Taxes perçues d'avance	49	319 152	248 958
Transferts	50		59 885
Autres			
- Revenus reportés	51	1 695 908	830 660
-	52		84 303
	53	2 015 060	1 223 806

**Note**



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

						<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>13. Dette à long terme</b>							
		<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Échéance</u>				
		<u>de</u>	<u>à</u>	<u>de</u>	<u>à</u>		
Obligations et billets en monnaie canadienne	1,40	4,70	2016	2025	54	400 305 177	390 585 765
Obligations et billets en monnaies étrangères					55		
Gains (pertes) de change reportés					56		
					57		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises	1,17	5,44	2016	2026	58	4 146 055	5 555 143
Organismes municipaux					59		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					60		
Autres	2,00	2,00	2016	2028	61	992 983	817 828
					62	405 444 215	396 958 736
Frais reportés liés à la dette à long terme					63(	4 788 470 ) (	4 746 243 )
					64	400 655 745	392 212 493

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	<u>Obligations et billets</u>		<u>Autres dettes à long terme</u>		<u>Total 2015</u>			
	<u>Avec fonds d'amortissement</u>	<u>Sans fonds d'amortissement</u>	<u>Location-acquisition</u>	<u>Autres</u>				
2016	65	73	39 441 220	81	90	934 924	98	40 376 144
2017	66	74	38 810 274	82	91	424 498	99	39 234 772
2018	67	75	38 184 031	83	92	432 896	100	38 616 927
2019	68	76	36 528 132	84	93	426 904	101	36 955 036
2020	69	77	35 792 833	85	94	426 815	102	36 219 648
2021 et +	70	78	211 548 688	86	95	2 493 000	103	214 041 688
	71	79	400 305 178	87	96	5 139 037	104	405 444 215
Intérêts et frais accessoires			88(	)			105(	)
	72	80	400 305 178	89	97	5 139 037	106	405 444 215

**Note**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>14. Actifs financiers nets (dette nette)</b>		
Revenant à (à la charge de)		
L'organisme municipal	107	(350 944 770)
Tiers		(337 068 591)
Gouvernement du Québec - revenus futurs découlant d'ententes	108	
Autres	109	
	110	(350 944 770)
		(337 068 591)

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<b>15. Immobilisations</b>		<b>Solde au début</b>		<b>Addition</b>		<b>Cession / Ajustement</b>		<b>Solde à la fin</b>
<b>COÛT</b>								
Infrastructures								
Eau potable	111	265 977 685	139	11 743 805	166		193	277 721 490
Eaux usées	112	335 916 639	140	13 081 986	167		194	348 998 625
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	113	363 551 709	141	24 463 121	168		195	388 014 830
Autres	114	157 156 608	142	27 784 473	169		196	184 941 081
Réseau d'électricité	115		143		170		197	
Bâtiments	116	157 423 044	144	3 820 188	171	94 459	198	161 148 773
Améliorations locatives	117	3 596 062	145		172	10 749	199	3 585 313
Véhicules	118	81 364 337	146	1 159 914	173	1 290 300	200	81 233 951
Ameublement et équipement de bureau	119	32 834 969	147	2 181 933	174	142 879	201	34 874 023
Machinerie, outillage et équipement divers	120	41 080 449	148	7 329 209	175	1 203 800	202	47 205 858
Terrains	121	25 574 361	149	1 875 732	176		203	27 450 093
Autres	122	649 391	150		177		204	649 391
	123	<u>1 465 125 254</u>	151	<u>93 440 361</u>	178	<u>2 742 187</u>	205	<u>1 555 823 428</u>
Immobilisations en cours	124	<u>56 410 057</u>	152	<u>(13 005 342)</u>	179		206	<u>43 404 715</u>
	125	<u>1 521 535 311</u>	153	<u>80 435 019</u>	180	<u>2 742 187</u>	207	<u>1 599 228 143</u>
<b>AMORTISSEMENT CUMULÉ</b>								
Infrastructures								
Eau potable	126	76 982 734	154	6 516 942	181		208	83 499 676
Eaux usées	127	153 502 117	155	8 174 372	182		209	161 676 489
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	128	155 258 584	156	8 342 859	183		210	163 601 443
Autres	129	85 078 427	157	5 138 811	184		211	90 217 238
Réseau d'électricité	130		158		185		212	
Bâtiments	131	54 723 531	159	3 906 441	186	25 976	213	58 603 996
Améliorations locatives	132	2 018 574	160	238 613	187	2 509	214	2 254 678
Véhicules	133	39 559 235	161	6 346 247	188	1 282 300	215	44 623 182
Ameublement et équipement de bureau	134	25 454 708	162	1 914 272	189	104 038	216	27 264 942
Machinerie, outillage et équipement divers	135	22 922 152	163	3 434 666	190	1 203 800	217	25 153 018
Autres	136	614 009	164	14 319	191		218	628 328
	137	<u>616 114 071</u>	165	<u>44 027 542</u>	192	<u>2 618 623</u>	219	<u>657 522 990</u>
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE</b>	138	<u>905 421 240</u>					220	<u>941 705 153</u>
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations								
Coût	221		224		226		228	
Amortissement cumulé	222	(_____)	225	(_____)	227	(_____)	229	(_____)
Valeur comptable nette	223	<u>_____</u>					230	<u>_____</u>

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
<b>16. Propriétés destinées à la revente</b>			
Immeubles de la réserve foncière	231	5 682 247	6 739 223
Immeubles industriels municipaux	232	5 557 533	5 024 377
Autres	233		
	234	11 239 780	11 763 600
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 9)	235		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste «Propriétés destinées à la revente»	236	11 239 780	11 763 600

**Note****17. Autres actifs non financiers**

Frais payés d'avance	237	820 069	2 529 372
Frais reportés			
- Rôle d'évaluation	238	339 868	679 737
-	239		
	240	1 159 937	3 209 109

**Note****18. Obligations contractuelles****Ville de Lévis**

La Ville s'est engagée à assumer 10 % du déficit d'exploitation de l'Office municipal d'habitation de Lévis.

La Ville s'est engagée envers certains fournisseurs pour une somme de 85 381 000 \$ au 31 décembre 2015.

Ces engagements concernent principalement l'entretien de propriétés appartenant à la Ville, le déneigement de rues, l'entretien du réseau d'éclairage, la cueillette et le transport des ordures et des matières recyclables incluant la fourniture de bacs roulants, la fourniture et livraison de carburant, la fourniture de services professionnels, baux et location de patinoires.

Les échéances se répartissent comme suit :

2016 :	28 048 000 \$
2017 :	19 931 000 \$
2018 :	15 588 000 \$
2019 :	12 275 000 \$
2020 :	8 941 000 \$
2021 à 2028 :	598 000 \$

Par sa résolution CV-2014-00-54, la Ville de Lévis a signé une convention de bail avec 9149-8329 Québec inc. concernant l'agrandissement du Centre des Congrès et d'exposition de Lévis. Cette convention doit entrer en vigueur au cours de l'année 2016. En vertu de ce contrat, la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien

## NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015

sont transférés au locataire et représente pour la Ville de Lévis un contrat de location-acquisition. À cette fin, à compter de l'entrée en vigueur de la convention, l'acquisition de l'immobilisation et la prise en charge d'une dette seront comptabilisées.

En date du rapport, selon les informations obtenues, l'agrandissement du Centre des Congrès et d'exposition de Lévis représente une valeur approximative de 12 300 000 \$. Cette valeur a été calculée en fonction de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et un taux d'intérêt marginal de 2,7 %.

La durée du présent bail est de cinq ans, avec l'option de renouveler celui-ci pour sept périodes additionnelles et consécutives de cinq ans.

Les paiements minimum exigibles en vertu du contrat de location-acquisition à effectuer aux cours des cinq prochains exercices sont estimés à 506 595 \$ annuellement.

### **Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière**

En vertu de l'entente relative à la constitution de la Régie, celle-ci s'est engagée à verser une compensation à la Municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon pour la durée de l'entente, soit 75 ans. La compensation est de 3,3056 \$ la tonne métrique, représentant une dépense de 148 561 \$ en 2015. La compensation annuelle ne peut être inférieure à 80 000 \$.

La Régie s'est engagée en vertu d'un contrat échéant le 31 décembre 2018 pour l'exploitation du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Lambert-de-Lauzon. Les versements estimatifs totaux s'élèvent à 1 293 393 \$ et se répartissent comme suit : 2016 à 2018 - 431 131 \$ par année, basé sur un tonnage annuel approximatif de 43 000 tonnes métriques de déchets.

Les versements relatifs à des contrats de déneigement, d'entretien et de services totalisent 114 362 \$ et se répartissent comme suit : 2016 - 47 268 \$, 2017 - 33 410 \$, 2018 - 26 783 \$ et 2019 - 6 901 \$.

### **Société de transport de Lévis**

Les versements relatifs à divers contrats de location, d'entretien et d'autres services échéant de 2016 à 2022 totalisent 638 378 \$ et se répartissent comme suit : 2016 - 149 416 \$, 2017 - 85 993 \$, 2018 - 79 904 \$, 2019 - 81 163 \$, 2020 - 80 358 \$, 2021 - 80 142 \$ et 2022 - 81 402 \$.

De plus, la Société a signé un contrat de transport adapté échéant en décembre 2018. Les versements relatifs à ce contrat totalisent 1 530 005 \$ et se répartissent comme suit : 2016 - 500 030 \$, 2017 - 509 931 \$ et 2018 - 520 044 \$. La Société a également signé un contrat de transport en commun échéant en décembre 2016. Les versements relatifs à ce contrat totalisent 3 317 689 \$ pour 2016.

## **19. Éventualités**

### **a) Cautionnement et garantie**

#### **Parc Nautique Lévy (1984) inc.**

La Ville a signé une convention avec Parc Nautique Lévy (1984) inc., par laquelle elle accepte de cautionner la Corporation pour un montant maximal de 340 000 \$ aux fins de financer le projet d'agrandissement à la Marina. Le solde du cautionnement au 31 décembre

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

2015 s'élève à 59 525 \$.

**Complexe de soccer Honco de Lévis**

La Ville s'est engagée, jusqu'en 2027, à verser au Complexe de soccer Honco de Lévis un montant correspondant à tout déficit annuel d'encaisse jusqu'à concurrence d'un montant de 100 000 \$ annuellement. Le déficit annuel d'encaisse correspond aux profits nets plus l'amortissement des immobilisations moins la portion capital du remboursement de la dette moins l'amortissement des apports reportés affectés aux immobilisations.

De plus, la Ville a consenti un cautionnement personnel dégressif des obligations de la Corporation Complexe de soccer Honco de Lévis pour un montant n'excédant pas la moitié du solde de l'emprunt hypothécaire consenti pour un montant de 5 500 000 \$ pour la construction du Complexe. Le solde des emprunts au 31 décembre 2015 s'élève à 4 000 031 \$, donc pour un solde de cautionnement consenti par la Ville de 2 000 016 \$.

**Festivent inc.**

La Ville a cautionné un prêt d'un montant de 95 000 \$ de l'organisme Festivent inc. afin de maintenir ses activités auprès de la population lévisienne. Le solde est de 47 500 \$ au 31 décembre 2015. Le remboursement du prêt se fera en un versement de 47 500 \$ le 30 novembre 2016.

**b) Auto-assurance**

En responsabilité civile générale, la Ville couvre elle-même les réclamations jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$ par sinistre. Une réserve financière a d'ailleurs été créée en 2002 afin de niveler sur plusieurs exercices les impacts financiers qui pourraient en résulter.

**c) Poursuites**

Différentes poursuites et réclamations contre la Ville totalisent environ 77 450 000 \$. De l'avis des procureurs de la Ville, les montants réclamés sont nettement exagérés ou non fondés et la défense de la Ville est considérée comme très sérieuse.

**d) Autres**

s.o.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**20. Redressement aux exercices antérieurs**

Au cours de l'exercice se terminant le 31 décembre 2015, la gestion des opérations courantes de la Société de développement économique de Lévis (CLD) a été transférée à la Ville de Lévis. Le redressement de l'exercice correspond à l'excédent accumulé du CLD qui a été intégré dans l'administration municipale.

**21. Données budgétaires**

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

**22. Instruments financiers**

S.O.

**23. Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :

		2015		2014
Encaisse	241	25 787 008		28 445 943
Découvert bancaire	242	( 64 981 )	(	367 173 )
Placements temporaires	243	666 667		760 634
<i>Ajouter</i>				
-	244			
-	245			
-	246			
-	247			
<i>Déduire</i>				
- Encaisse affecté - réserv.fond	248	( 15 146 580 )	(	17 111 605 )
- Placements temp. affectés	249	( 100 665 )	(	99 492 )
-	250	( )	(	)
-	251	( )	(	)
-	252	( )	(	)
-	253	( )	(	)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice</b>	<b>254</b>	<b>11 141 449</b>		<b>11 628 307</b>

Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice

255	1 917 000
-----	-----------

**Note**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

La politique de la Ville consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les sommes qui ne peuvent être utilisées pour les opérations courantes, en raison de restrictions quelconques ou parce qu'elles sont réservées à d'autres fins, ne sont pas incluses dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**24. Fonds local d'investissement**

	2015	2014
<b>RÉSULTATS</b>		
<b>Revenus</b>		
Revenus sur les placements de portefeuille	256	133
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	257	87 519
Autres revenus	258	71
	259	123 888
<b>Charges</b>		
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placements de portefeuille	260	28 315
Variation de la provision pour moins-value	261	90 924
	262	119 239
Autres charges	263	43
	264	119 239
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	265	4 649

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

<b>Actifs</b>			
Encaisse	266	569 926	325 325
Placements de portefeuille	267	141 339	141 339
Débiteurs	268		4 094
Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	269	899 517	1 092 125
Provision pour moins-value	270	( 95 758 )	( 52 508 )
	271	803 759	1 039 617
	272	1 515 024	1 510 375
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	273		
Revenus reportés	274		
Dettes à long terme	275	1 467 240	1 467 240
	276	1 467 240	1 467 240
<b>Solde du Fonds local d'investissement</b>	277	47 784	43 135

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	278	663 765	466 664
Supportant les engagements de prêts	279	47 500	
Supportant les garanties de prêts	280		
	281	711 265	466 664

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Les prêts FLI portent intérêt à des taux variant de 6,25 % à 11 % et viennent à échéance entre avril 2016 et décembre 2020.

Dates d'échéance :

2016 : 51 966 \$  
 2017 : 96 607 \$  
 2018 : 303 468 \$  
 2019 : 204 203 \$  
 2020 : 243 273 \$

La provision pour prêts douteux représente 95 758 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 98 657 \$. Un prêt d'une valeur comptable de 28 315 \$ a été radié en 2015.

Les placements à titre d'investissement représentent 141 339 \$, sont constitués d'actions



**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

dans des sociétés privées et publiques et sont investis dans le cadre du FLI.

---

**Note sur la dette à long terme**

Emprunt sans intérêts, remboursable le 1er juin 2020 par un versement égal au capital non investi dans les entreprises au 31 décembre 2019. Les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq exercices subséquents seront équivalents aux sommes reçues par la Ville, durant la période de 12 mois précédant le 31 décembre de chaque année à titre d'encaissement en capital des prêts consentis.

---

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

Au cours de l'exercice, le Comité d'investissement et de soutien aux entreprises (CISE) a approuvé des prêts de 47 500 \$ dans le Fonds local d'investissement. Ces prêts n'étaient pas déboursés en date de fin d'exercice.

---

**Note sur les éventualités relatives aux garanties de prêts**

---

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

Un montant de 122 777 \$ a été transféré du CLD en date du 20 avril 2015. Ce montant représente l'écart cumulé entre les actifs et passifs transférés du FLI en date du 20 avril 2015, soit l'excédent accumulé du FLI pour le CLD. La portion incluse dans les « autres revenus » en 2015 est de 79 642 \$; ce montant représente les transactions du 1er janvier 2015 au 20 avril 2015. Celles-ci ont été imputées en tant que revenus au poste « Autres revenus - Autres » dans les activités de fonctionnement, tel que précisé dans la directive sur la présentation de l'information financière relative au Fonds de développement des territoires, au Fonds local d'investissement et au Fonds local de solidarité datée du 13 novembre 2015.

**Note supplémentaire**

Les soldes de 2014 ont été audités par un autre auditeur.

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**25. Fonds local de solidarité**

	<b>2015</b>		<b>2014</b>
<b>RÉSULTATS</b>			
<b>Revenus</b>			
Revenus sur les placements de portefeuille	282		1 600
Revenus sur les prêts aux entreprises	283	18 352	18 343
Autres revenus	284	6 420	
	285	24 772	19 943
<b>Charges</b>			
Créances douteuses			
Radiation de prêts	286		
Variation de la provision pour moins-value	287	28 730	(10 494)
	288	28 730	(10 494)
Intérêts sur la dette à long terme	289	11 677	8 315
Autres charges	290		2 671
	291	40 407	492
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	292	(15 635)	19 451

**SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE**

<b>Actifs</b>			
Encaisse	293	38 782	27 198
Placements de portefeuille	294	63 333	63 333
Débiteurs	295		1 940
Prêts aux entreprises	296	345 117	340 780
Provision pour moins-value	297	( 55 175 )	( 26 445 )
	298	289 942	314 335
	299	392 057	406 806
<b>Passifs</b>			
Créditeurs et charges à payer	300	887	
Revenus reportés	301		
Dette à long terme	302	220 000	220 000
	303	220 887	220 000
<b>Solde du Fonds local de solidarité</b>			
Excédent affecté aux prêts aux entreprises	304		
Excédent (déficit) non affecté	305	171 170	186 806
	306	171 170	186 806

**VENTILATION DE L'ENCAISSE ET DES PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE**

Libres	307	84 615	90 531
Supportant les engagements de prêts	308	17 500	
	309	102 115	90 531

**Note sur les prêts aux entreprises, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Les prêts FLS portent intérêt à des taux variant de 8 % à 11 % et viennent à échéance entre septembre 2017 et décembre 2020.

Dates d'échéance :

2016 : 17 746 \$  
 2017 : 19 603 \$  
 2018 : 54 446 \$  
 2019 : 164 975 \$  
 2020 : 88 347 \$

La provision pour prêts douteux représente 55 175 \$. La valeur comptable des prêts

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

dépréciés totalise 55 175 \$.

Les placements à titre d'investissement représentent 63 333 \$, sont constitués d'actions dans des sociétés privées et publiques et sont investis dans le cadre du FLS.

---

**Note sur la dette à long terme**

Emprunt de Fonds locaux de solidarité (FLS) d'un montant autorisé de 750 000 \$, 5 % payable trimestriellement, sans modalités de remboursement définies. De plus, la Ville devra payer, s'il y a lieu, une somme additionnelle calculée annuellement et égale au résultat de la multiplication de l'excédent ajusté des produits sur les charges du FLS par le pourcentage de la participation du prêteur dans le FLS moins les intérêts payés par l'emprunteur au prêteur sur le présent prêt pour la même période.

---

**Note sur les obligations contractuelles relatives aux engagements de prêts**

Au cours de l'exercice, le Comité d'investissement et de soutien aux entreprises (CISE) a approuvé des prêts de 17 500 \$ dans le Fonds local de solidarité. Ces prêts n'étaient pas déboursés en date de fin d'exercice.

---

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

Un montant de 193 226 \$ a été transféré du CLD en date du 20 avril 2015. Ce montant représente l'écart cumulé entre les actifs et passifs transférés du FLS en date du 20 avril 2015, soit l'excédent accumulé du FLS pour le CLD. La portion incluse dans les « autres revenus » en 2015 est de 6 420 \$; ce montant représente les transactions du 1er janvier 2015 au 20 avril 2015. Celles-ci ont été imputées en tant que revenus au poste « Autres revenus - Autres » dans les activités de fonctionnement, tel que précisé dans la directive sur la présentation de l'information financière relative au Fonds de développement des territoires, au Fonds local d'investissement et au Fonds local de solidarité datée du 13 novembre 2015.

**Note supplémentaire**

Les soldes de 2014 ont été audités par un autre auditeur.

---

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**26 Fonds Desjardins Entreprises**

**Revenus**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Revenus sur les placements de portefeuille	0	0
Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement	10 730	16 145
Autres revenus	28 179	75 000
	<b>38 909</b>	<b>91 145</b>

**Charges**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Créances douteuses		
Radiation de prêts et de placement de portefeuille à titre d'investissement	0	20 407
Variation de la provision pour moins value	8 901	1 689
	<b>8 901</b>	<b>22 096</b>
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>30 008</b>	<b>(21 482)</b>

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2015

**Actifs**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Encaisse	166 007	88 066
Placements en portefeuille	0	0
Débiteurs	0	1 068
Prêts aux entreprises et placement de portefeuille à titre d'investissement	186 051	248 579
Provision pour moins-value	13 735	29 397
	<b>172 316</b>	<b>219 182</b>
	<b>338 324</b>	<b>308 316</b>

**Passifs**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Créditeurs et charges à payer	0	0
Revenus reportés	0	0
Dette à long terme	190 000	190 000
	<b>190 000</b>	<b>190 000</b>
<b>Solde du Fonds Desjardins Entreprises</b>	<b>148 324</b>	<b>118 316</b>

**Note sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille à titre d'investissement, y compris leur radiation s'il y a lieu**

Les prêts FDE portent intérêt à des taux variant de 8 % à 11 % et viennent à échéance entre juin 2016 et avril 2020.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Dates d'échéance :

2016 : 5 298 \$  
2017 : 13 473 \$  
2018 : 71 012 \$  
2019 : 82 453 \$  
2020 : 13 815 \$

La provision pour prêts douteux représente 13 735 \$. La valeur comptable des prêts dépréciés totalise 16 934 \$.

**Note sur la dette long terme**

Emprunt, sans intérêts et sans modalités de remboursement définies. Le remboursement éventuel tiendra compte de l'évaluation du portefeuille de prêts au moment du remboursement.

**Note sur les autres revenus et les autres charges**

Un montant de 146 495 \$ a été transféré du CLD en date du 20 avril 2015. Ce montant représente l'écart cumulé entre les actifs et passifs transférés du FDE en date du 20 avril 2015, soit l'excédent accumulé du FDE pour le CLD. La portion incluse dans les « autres revenus » en 2015 est de 28 179 \$; ce montant représente les transactions du 1er janvier 2015 au 20 avril 2015. Celles-ci ont été imputées en tant que revenus au poste « Autres revenus - Autres » dans les activités de fonctionnement. Ce fonds a été traité au même titre que le FLI et le FLS en ce qui a trait à son transfert.

**Note supplémentaire**

Les soldes de 2014 ont été audités par un autre auditeur.

---

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1 15 134 302	11 887 244
Excédent de fonctionnement affecté	2 7 125 249	7 338 970
Réserves financières et fonds réservés	3 15 109 250	14 646 129
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4 ( 34 052 496 ) (	28 011 081 )
Financement des investissements en cours	5 (28 547 199)	(18 229 674)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6 630 130 579	597 736 101
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7	8
	604 899 685	585 367 689
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS</b>		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>		
Administration municipale	9 15 864 072	11 887 244
Organismes contrôlés	10 (729 770)	
	11 15 134 302	11 887 244
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>		
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale		
- Ex-municipalité	12 504 762	517 222
- Affectation exercice suivant	13 2 156 571	2 211 434
- Excédent aff.cession actifs	14 999 411	320 659
- Aff.projets act,fin.non termin	15 2 569 602	2 576 346
-	16	
-	17	
-	18	
-	19	
-	20	
	21 6 230 346	5 625 661
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés		
- Fonds affectés SDE	22	501 343
- Exercice suivant	23 158 981	569 740
- Activité après fermeture	24 735 922	642 226
	25 894 903	1 713 309
	26 7 125 249	7 338 970
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>		
Réserves financières		
- Fonds autoass.Franchise assur	27 776 726	394 099
- Développement du territoire	28 3 954 365	5 000 000
- Réserve pourvoir régime retrain	29 1 528 359	1 511 610
- Cours d'eau,Lutte criminalité	30 544 715	454 686
- Déneigeme.énergie,assi temp.	31 1 249 575	1 662 458
	32 8 053 740	9 022 853
Fonds réservés		
Fonds de roulement	33 630 525	1 249 283
Fonds parcs et terrains de jeux	34 2 770 335	2 289 181
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	35 225 942	207 655
Société québécoise d'assainissement des eaux	36	1 885
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	37 1 864 860	1 051 172
Financement des activités de fonctionnement	38 430 329	616 876
Fonds local d'investissement	39 569 926	207 224
Fonds local de solidarité	40 37 895	
Autres		
- Fonds Desjardins Entreprises	41 166 007	
- Fonds local d'invest. Ville	42 359 691	
-	43	
-	44	
	45 7 055 510	5 623 276
	46 15 109 250	14 646 129

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
<b>VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)</b>		
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Modifications comptables du 1 <sup>er</sup> janvier 2000		
Salaires et avantages sociaux	47 ( 206 176 )	( 295 306 )
Intérêts sur la dette à long terme	48 ( 31 901 )	( 53 515 )
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	49 ( 917 900 )	( 1 032 700 )
Régimes non capitalisés	50 ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	51 ( )	( )
Autres	52 ( 2 195 200 )	( 2 379 700 )
Régimes non capitalisés	53 ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement	54 ( 447 105 )	( 246 173 )
Frais d'assainissement des sites contaminés	55 ( 513 967 )	( )
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	56 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	57 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	58 ( )	( )
Autres		
- Transfert du CLD	59 ( 1 877 240 )	( )
-	60 ( )	( )
	61 ( 6 189 489 )	( 4 007 394 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	62 ( 6 761 700 )	( 3 963 500 )
Autre financement	63 ( 21 101 307 )	( 20 040 187 )
	64 ( 34 052 496 )	( 28 011 081 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Financement non utilisé	65 12 879 505	16 376 445
Investissements à financer	66 ( 41 426 704 )	( 34 606 119 )
	67 (28 547 199)	(18 229 674)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Éléments d'actif		
Immobilisations	68 941 705 153	905 421 240
Propriétés destinées à la revente	69 11 239 780	11 763 600
Prêts	70 1 373 168	1 670 285
Placements à titre d'investissement	71 204 672	324 672
Participations dans des entreprises municipales	72	
	73 954 522 773	919 179 797
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	74 400 655 745	392 212 493
Frais reportés liés à la dette à long terme	75 4 788 470	4 746 243
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	76 ( 53 439 221 )	( 54 342 760 )
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	77 ( 24 585 490 )	( 20 855 501 )
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	78 ( 2 351 237 )	( )
	79 325 068 267	321 760 475
Dette en cours de refinancement et autres éléments	80 (676 073)	(316 779)
	81 324 392 194	321 443 696
	82 630 130 579	597 736 101

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**A) RÉGIMES CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes de retraite enregistrés	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	1 <u>3</u>	2 <u>0</u>	3 <u>0</u>

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

**Description générale**

Les régimes de retraite à prestations déterminées ont pour but d'accumuler les sommes nécessaires au versement de rentes viagères aux employés lors de leur retraite. Celles-ci sont calculées en fonction du nombre d'années de service et d'un pourcentage préétabli de la rémunération. Les paramètres servant à fixer la rente varient d'un régime à l'autre.

Depuis 2006, les groupes des Cadres, Professionnels, Cols Blancs, Cols Bleus et Policiers cotisent dans le nouveau régime complémentaire de retraite des employés de la Ville de Lévis qui a été créé le 1er janvier 2004. Les pompiers cotisent, depuis 2010, dans le régime de retraite des employés de la Ville de Lévis (régime de l'ex-Ville de Lévis).

Le régime de retraite à prestations déterminées de la Société de transport de Lévis est en vigueur depuis le 1er janvier 2011 et s'applique au personnel cadre et professionnel non syndiqué.

**La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (Loi). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (service antérieur) et le service qui s'accumule à compter de cette date (service postérieur). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés. Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (régimes avec report). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report.

Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité ont été déposées devant la Cour supérieure visant à faire annuler cette Loi. Puisque l'issue de ces démarches est indéterminable, les incidences possibles de ces requêtes n'ont pas été prises en compte au 31 décembre 2015.

La Loi prévoit divers éléments visant les modalités du service antérieur et celles du service postérieur. Sans en être une liste exhaustive, voici les principaux changements prévus à la Loi.

Pour le service antérieur :

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Partage du déficit attribuable aux participants actifs entre la municipalité et les participants actifs (portion entre 45 % et 50 % aux participants actifs);
- Suspension possible de l'indexation automatique des rentes des participants retraités à compter de 2017 selon certaines conditions prévues à la Loi (incluant une décision de la municipalité prise à cet effet avec convocation des retraités à une assemblée).

Pour le service postérieur :



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS  
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

- Élimination de l'indexation automatique de la rente de retraite et de la prestation additionnelle pour les participants actifs;
- Plafonnement de la cotisation d'exercice à 18 % ou 20 % de la masse salariale, selon le groupe d'employés concernés, sujet à certains ajustements haussiers prévus à la Loi;
- Partage à 50/50 de la cotisation d'exercice entre les participants actifs et la municipalité;
- Partage à 50/50 des déficits liés au service postérieur entre les participants actifs et la municipalité;
- Mise en place d'un fonds de stabilisation auquel des cotisations d'au moins 10 % de la cotisation d'exercice seront versées (parts égales entre les participants actifs et la municipalité).

**Application de la Loi aux régimes de la Ville et ses entités consolidées**

La Ville et ses entités consolidées participent à deux régimes de retraite qui sont visés par la Loi; ils feront l'objet de processus de négociations au cours de l'exercice 2016. Les incidences de ces modifications pour la Ville seront traitées dans l'exercice au cours duquel les parties se seront entendues.

**Prestations**

À compter de la date de sa retraite normale, chaque participant a droit à une rente normale dont le montant varie en fonction du régime auquel il a participé et de la fonction qu'il occupe.

Ces prestations sont en général basées sur le salaire final moyen, sauf dans le cas d'un régime inactif qui tient compte du salaire de chaque année de contribution, redressé en fonction d'une indexation. Le pourcentage préétabli est de 2 % par année de service. Il peut être réduit, selon le régime et le groupe d'employés, d'un pourcentage du maximum des gains admissibles fixé par Retraite Québec.

Enfin, pour certains groupes d'employés, des prestations de raccordement peuvent être accordées entre la date de retraite anticipée et la date normale de retraite.

**Politiques de capitalisation et de placement**

Régimes à prestations déterminées : Les politiques de capitalisation et de placement varient d'un régime à l'autre, selon les choix des comités de retraite et en fonction des dispositions des régimes.

**Études actuarielles**

Tous les régimes font l'objet d'une évaluation actuarielle à tous les trois ans, préparée par des actuaires, en fonction des dispositions légales applicables à ces types de régimes de retraite. Les dernières évaluations sont en date du 31 décembre 2013 pour les régimes de la Ville et pour celui de la Société de transport de Lévis.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Actif (passif) au début de l'exercice	4 (2 016 900)	(1 102 300)
Charge de l'exercice	5 ( 9 082 500 )	( 12 196 800 )
Cotisations versées par l'employeur	6 10 955 700	11 282 200
Actif (passif) à la fin de l'exercice	7 <u>(143 700)</u>	<u>(2 016 900)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	8 256 544 600	224 551 800
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	9 ( <u>282 030 200</u> )	( <u>243 765 200</u> )
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	10 (25 485 600)	(19 213 400)
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	11 <u>25 341 900</u>	<u>17 196 500</u>
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	12 (143 700)	(2 016 900)
Provision pour moins-value	13 ( <u>                    </u> )	( <u>                    </u> )
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	14 <u>(143 700)</u>	<u>(2 016 900)</u>
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs</b>		
Nombre de régimes en cause	15 <u>3</u>	<u>3</u>
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	16 256 544 600	224 551 800
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	17 ( <u>282 030 200</u> )	( <u>243 765 200</u> )
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	18 ( <u>25 485 600</u> )	( <u>19 213 400</u> )
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	19 13 078 900	14 121 200
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	20 <u>                    </u>	<u>(2 689 800)</u>
	21 13 078 900	11 431 400
Cotisations salariales des employés	22 ( 6 515 400 )	( 6 507 200 )
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	23 ( <u>19 500</u> )	( <u>14 300</u> )
	24 6 544 000	4 909 900
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	25 1 467 200	2 448 300
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	26 <u>                    </u>	<u>2 689 800</u>
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	27 <u>                    </u>	<u>                    </u>
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	28 <u>                    </u>	<u>                    </u>
Variation de la provision pour moins-value	29 <u>                    </u>	<u>                    </u>
Autres	30 <u>                    </u>	<u>                    </u>
-	31 <u>                    </u>	<u>                    </u>
-	32 <u>8 011 200</u>	<u>10 048 000</u>
Charge de l'exercice excluant les intérêts	33 15 479 400	13 897 900
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	34 ( <u>14 408 100</u> )	( <u>11 749 100</u> )
Rendement espéré des actifs	35 <u>1 071 300</u>	<u>2 148 800</u>
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	36 <u>9 082 500</u>	<u>12 196 800</u>
Charge de l'exercice	36 <u>9 082 500</u>	<u>12 196 800</u>

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
<b>Informations complémentaires</b>		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	37 23 316 700	17 715 300
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	38 ( 14 408 100 )	( 11 749 100 )
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	39 8 908 600	5 966 200
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	40 18 487 200	9 531 900
Prestations versées au cours de l'exercice	41 8 814 500	9 359 500
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 8)	42 273 877 400	251 127 400
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	43	
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 9		
À titre de réserve pour abolition d'indexation excédentaire	44	
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	45 2 780 600	
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	46 15	16
<b>Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation</b>		
(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	47 6,00 %	6,30 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	48 6,00 %	6,30 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	49 3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	50 2,25 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	51 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	52 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	53	
Autres hypothèses économiques		
- Valeur oblig. implicite inclus	54	8 100
-	55	

**B) RÉGIMES NON CAPITALISÉS D'AVANTAGES SOCIAUX FUTURS À PRESTATIONS DÉTERMINÉES**

	Régimes supplémentaires de retraite	Régimes d'avantages complémentaires de retraite	Autres avantages sociaux futurs
Nombre de régimes à la fin de l'exercice	56 1	57	58

**Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements**

Le régime supplémentaire de retraite des cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis est entré en vigueur le 1er janvier 2011. L'objectif du RSR est de permettre à certains cadres supérieurs désignés de la Ville de Lévis de recevoir des prestations de retraite supplémentaires en excédent de celles qui sont prévues aux termes du régime de base.

Le participant qui prend sa retraite à sa date de retraite normale a droit à une rente annuelle qui commence à lui être versée à compter de sa date de retraite normale.

Le montant de cette rente est égal à :

a) 2 % de son salaire final moyen multiplié par sa période de service crédité;  
moins

b) le montant de la rente qui lui est payable à compter de sa date de retraite normale en vertu des dispositions du régime de base, en supposant que cette rente est payable selon le mode normal de versement prévu au régime de base.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
<b>Conciliation du passif au titre des avantages sociaux futurs</b>		
Passif au début de l'exercice	59 ( 178 800 )	( 163 400 )
Charge de l'exercice	60 ( 30 100 )	( 19 500 )
Prestations ou primes versées par l'employeur	61 4 200	4 100
Passif à la fin de l'exercice	62 ( <u>204 700</u> )	( <u>178 800</u> )
<b>Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation</b>		
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	63 ( 233 000 )	( 178 000 )
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	64 28 300	(800)
Passif au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65 ( <u>204 700</u> )	( <u>178 800</u> )

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	2015	2014
<b>Charge de l'exercice</b>		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	66 8 100	9 600
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	67 11 000	
	68 19 100	9 600
Prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	69 ( )	( )
	70 19 100	9 600
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	71 (300)	
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime	72	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	73	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	74	
Autres	75	
-	76	
Charge de l'exercice excluant les intérêts	77 18 800	9 600
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	78 11 300	9 900
Charge de l'exercice	79 30 100	19 500

**Informations complémentaires**

Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	80 (28 800)	5 300
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	81 3	3

**Hypothèses d'évaluation actuarielle de la comptabilisation**

(taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	82 6,00 %	6,30 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	83 3,25 %	3,25 %
Taux d'inflation (fin d'exercice)	84 2,25 %	2,25 %
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	85 %	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	86 %	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	87	
Autres hypothèses économiques		
-	88	
-	89	

**C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES**

Nombre de régimes à la fin de l'exercice 90 3

**Description des régimes et autres renseignements**

**Société de transport de Lévis**

Les employés de garage participent à un régime de retraite à cotisations déterminées administré par le Syndicat national des employés de garage du Québec inc. Les employés cotisent au régime à un taux de 5,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 10,5 % du salaire régulier.

Les chauffeurs participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite des employés municipaux du Québec. Les employés cotisent au régime à un taux de 6,5 % et l'employeur y contribue à un taux de 6,65 % du salaire régulier, incluant la cotisation au fonds de stabilisation. Étant donné

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

**Description des régimes et autres renseignements**

que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

Les employés de bureau syndiqués participent à un régime de retraite à prestations déterminées interemployeurs, soit le Régime de retraite par financement salarial de la FTQ. Les employés cotisent au régime à un taux de 3 % et l'employeur y contribue à un taux de 6 % du salaire régulier. Étant donné que ce régime est un régime interemployeurs, la Société comptabilise ce régime comme s'il était un régime à cotisations déterminées.

<b>Charge de l'exercice</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Cotisations de l'employeur	91 <u>424 806</u>	<u>388 030</u>

---

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**D) AUTRES RÉGIMES (REER individuel, REER collectif et autres)**

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice 92 2

**Description des régimes et autres renseignements****Ville de Lévis**

La Ville de Lévis participe à un REER collectif établi au bénéfice des brigadiers scolaires. Sa contribution est de 7 %, tout comme celle des employés.

**Régie intermunicipale de gestion des déchets des Chutes-de-la-Chaudière**

La Régie contribue au régime enregistré d'épargne-retraite collectif des employés pour un montant équivalent à 4 % de leur salaire brut annuel. Le pourcentage est porté à 6 % après quatre années de service continu et à 8 % ou 9 % après neuf années de service continu. La contribution de l'employeur est conditionnelle à ce que les employés participent audit régime dans les mêmes proportions.

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Charge de l'exercice</b>		
Cotisations de l'employeur 93	62 477	100 232

**E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Participation au Régime de retraite des élus municipaux (RREM) 94  Oui  
 95  Non

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
Nombre d'élus participants actifs à la fin de l'exercice 96	17	17

**Description du régime**

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire, s'il y a lieu, aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

---

		<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Cotisations des élus au RREM</b>	97	<u>60 397</u>	<u>59 209</u>
<b>Charge de l'exercice</b>			
Contributions de l'employeur au RREM	98	203 538	199 537
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	99	<u>84 304</u>	<u>86 597</u>
	100	<u>287 842</u>	<u>286 134</u>

---

**Note**

---



**AUTRES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS**  
**ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME**  
**AU 31 DÉCEMBRE 2015**

<b>Administration municipale</b>		
Dettes à long terme	1	352 517 037
<b>Ajouter</b>		
Activités d'investissement à financer	2	39 663 676
Activités de fonctionnement à financer	3	2 803 523
Dettes en cours de refinancement	4	
Autres		
-	5	
-	6	
<b>Déduire</b>		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé	7	2 554 678
Débiteurs	8	29 967 015
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec	9	
Autres montants	10	1 877 240
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	11	6 474 403
Autres		
-	12	
-	13	
Endettement net à long terme de l'administration municipale	14	354 110 900
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés</b>	15	31 134 293
Endettement net à long terme	16	385 245 193
<b>Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes</b>		
Municipalité régionale de comté	17	
Communauté métropolitaine	18	301 365
Autres organismes	19	
Endettement total net à long terme	20	385 546 558
Quote-part dans la dette à long terme de l'agglomération (pour les municipalités reconstituées liées à une agglomération fonctionnant par quotes-parts)	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	22	385 546 558
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus)	24	

---

# RENSEIGNEMENTS CONSOLIDÉS NON AUDITÉS

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>		
	<b>Budget</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Réalisations</b>	
<b>TAXES</b>	<b>2015</b>	<b>2015</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	
<b>SUR LA VALEUR FONCIÈRE</b>					
Taxes générales					
Taxe foncière générale	1	128 433 877	129 703 230	129 630 499	111 783 769
Taxes spéciales					
Service de la dette	2	29 734 000	29 839 953	29 839 953	27 551 912
Activités de fonctionnement	3		15 764	15 764	11 093 924
Activités d'investissement	4				
Taxes de secteur					
Taxes spéciales					
Service de la dette	5	8 930 000	9 137 984	9 137 984	9 485 957
Activités de fonctionnement	6				
Activités d'investissement	7				
Autres	8				
	9	167 097 877	168 696 931	168 624 200	159 915 562
<b>SUR UNE AUTRE BASE</b>					
Taxes, compensations et tarification					
Services municipaux					
Eau	10	10 753 100	10 976 035	10 976 035	10 750 222
Égout	11				
Traitement des eaux usées	12	7 531 900	7 665 267	7 665 267	7 469 943
Matières résiduelles	13	13 067 700	13 189 190	13 189 190	12 980 979
Autres					
-	14				
-	15				
-	16				
Centres d'urgence 9-1-1	17	636 040	648 509	648 509	692 853
Service de la dette	18	960 000	808 445	808 445	966 384
Activités de fonctionnement	19				
Activités d'investissement	20				
	21	32 948 740	33 287 446	33 287 446	32 860 381
Taxes d'affaires					
Sur l'ensemble de la valeur locative	22				
Autres	23				
	24				
	25	32 948 740	33 287 446	33 287 446	32 860 381
	26	200 046 617	201 984 377	201 911 646	192 775 943

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
<b>COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES</b>				
<b>GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES</b>				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement				
Taxes sur la valeur foncière	27	153 700	158 574	236 478
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	28	11 000	11 100	11 226
Taxes d'affaires	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
	31	164 700	169 674	247 704
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	32	1 795 500	1 896 772	2 181 615
Cégeps et universités	33	895 000	930 345	1 088 244
Écoles primaires et secondaires	34	2 330 800	2 462 199	2 729 516
	35	5 021 300	5 289 316	5 999 375
Autres immeubles				
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux				
Taxes sur la valeur foncière	36			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39			
	40	5 186 000	5 458 990	6 247 079
<b>GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES</b>				
Taxes sur la valeur foncière	41	379 200	397 852	394 822
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	42	8 700	8 541	8 729
Taxes d'affaires	43			
	44	387 900	406 393	403 551
<b>ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Taxes sur la valeur foncière	45			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	46			
	47			
<b>AUTRES</b>				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	48			
Autres	49	366 600	483 550	406 906
	50	366 600	483 550	406 906
	51	5 940 500	6 348 933	7 057 536

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
<b>TRANSFERTS</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	52	14 965	18 598	24 987
<b>Sécurité publique</b>				
Police	53	143 896	149 975	146 389
Sécurité incendie	54	8 248	8 141	10 805
Sécurité civile	55		47 171	1 262 853
Autres	56			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	57	122 969	172 146	130 491
Enlèvement de la neige	58			
Autres	59			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	60		2 798 800	2 777 914
Transport adapté	61		970 648	910 374
Transport scolaire	62			
Autres	63		580 047	465 014
Transport aérien	64			
Transport par eau	65			
Autres	66	76 554	38 268	76 495
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	67	492 668	492 877	515 621
Réseau de distribution de l'eau potable	68	29 630	105 394	45 648
Traitement des eaux usées	69	149 792	135 932	169 646
Réseaux d'égout	70	49 604	77 306	52 310
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	71	1 490 000	1 431 389	1 445 208
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	72			
Tri et conditionnement	73		27 075	31 167
Autres	74			
Autres	75			
Cours d'eau	76			
Protection de l'environnement	77			43 975
Autres	78			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	79			
Sécurité du revenu	80			
Autres	81	5 000	14 280	10 270
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	82	30 000		
Rénovation urbaine	83	362 510	470 269	1 157 998
Promotion et développement économique	84	369 551	7 083	885 053
Autres	85	25 000	15 870	35 105
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	86	80 365	99 690	121 429
Activités culturelles				
Bibliothèques	87	457 045	459 396	461 925
Autres	88	132 185	195 397	208 072
<b>Réseau d'électricité</b>	89			
	90	4 039 982	3 966 257	10 988 749

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DE FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Administration générale</b>	91		594 795	5 800
<b>Sécurité publique</b>				
Police	92	15 000		
Sécurité incendie	93	15 000		
Sécurité civile	94			
Autres	95			
<b>Transport</b>				
Réseau routier				
Voirie municipale	96	2 496 000	607 368	1 530 376
Enlèvement de la neige	97			
Autres	98			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	99		1 489 650	
Transport adapté	100			
Transport scolaire	101			
Autres	102			4 812 229
Transport aérien	103			
Transport par eau	104			
Autres	105			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	106	724 000	114 954	11 916
Réseau de distribution de l'eau potable	107	6 808 000	1 595 699	1 692 491
Traitement des eaux usées	108	28 000		
Réseaux d'égout	109	3 147 000	528 680	1 119 788
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	110			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	111			
Tri et conditionnement	112			
Autres	113			
Autres	114			
Cours d'eau	115			
Protection de l'environnement	116			
Autres	117			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	118			
Sécurité du revenu	119			
Autres	120			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	121			
Rénovation urbaine	122	300 000		
Promotion et développement économique	123	7 067 000	8 575 110	4 971 826
Autres	124			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	125	2 116 000		296 987
Activités culturelles				
Bibliothèques	126	199 000		
Autres	127	256 000	19 220	80 780
<b>Réseau d'électricité</b>	128			
	129	23 171 000	12 035 826	14 522 193

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	<u>Administration municipale</u>		<u>Données consolidées</u>	
	<b>Budget 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2014</b>
<b>TRANSFERTS (suite)</b>				
<b>TRANSFERTS DE DROIT</b>				
Regroupement municipal	130			
Péréquation	131			
Réorganisation municipale	132			
Neutralité	133			
Diversification des revenus	134			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	135	1 685 000	1 850 329	1 722 408
Programme d'aide financière aux MRC	136		427 869	427 869
Autres	137			212 503
	138	1 685 000	2 278 198	1 934 911
<b>TOTAL DES TRANSFERTS</b>	139	28 895 982	18 280 281	27 445 853

**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
<b>SERVICES RENDUS</b>				
<b>SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX</b>				
Administration générale				
Application de la loi	140			
Évaluation	141			
Autres	142			
	143			
Sécurité publique				
Police	144	863 769	1 023 586	1 069 254
Sécurité incendie	145			
Sécurité civile	146			
Autres	147	717 852	717 852	
	148	863 769	1 741 438	1 069 254
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	149			
Enlèvement de la neige	150			
Autres	151			
Transport collectif	152		513 212	473 397
Autres	153			
	154		513 212	473 397
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	155	152	152	
Réseau de distribution de l'eau potable	156			
Traitement des eaux usées	157			
Réseaux d'égout	158			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	159			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	160			
Tri et conditionnement	161			
Autres	162			
Autres	163			
Cours d'eau	164			
Protection de l'environnement	165			
Autres	166			
	167		152	152
Santé et bien-être				
Logement social	168			
Autres	169			
	170			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	171			
Rénovation urbaine	172			
Promotion et développement économique	173			
Autres	174			
	175			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	176			
Activités culturelles				
Bibliothèques	177			
Autres	178			
	179			
Réseau d'électricité	180			
	181	863 769	1 741 590	2 254 802
				1 542 651



**ANALYSE DES REVENUS CONSOLIDÉS (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
<b>SERVICES RENDUS (suite)</b>				
<b>AUTRES SERVICES RENDUS</b>				
Administration générale	182	384 754	1 391 755	1 318 065
Sécurité publique	183	751 188	689 010	689 010
Transport				
Réseau routier	184	1 294 555	1 572 720	1 572 720
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	185		6 203 971	6 063 081
Transport adapté	186		301 936	286 124
Transport scolaire	187			
Autres	188		13 707	9 871
Autres	189			
Hygiène du milieu	190	1 277 041	1 485 923	1 999 633
Santé et bien-être	191			
Aménagement, urbanisme et développement	192	545 391	519 483	519 483
Loisirs et culture	193	2 504 435	2 328 755	2 328 755
Réseau d'électricité	194			
	195	6 757 364	7 987 646	14 947 280
<b>TOTAL DES SERVICES RENDUS</b>	196	7 621 133	9 729 236	17 202 082
<b>IMPOSITION DE DROITS</b>				
Licences et permis	197	1 435 994	2 983 475	2 983 475
Droits de mutation immobilière	198	6 300 000	6 846 323	6 846 323
Droits sur les carrières et sablières	199		228 810	228 810
Autres	200			
	201	7 735 994	10 058 608	10 058 608
<b>AMENDES ET PÉNALITÉS</b>	202	3 790 200	3 636 732	3 636 732
<b>INTÉRÊTS</b>	203	1 252 400	1 406 950	1 516 572
<b>AUTRES REVENUS</b>				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations	204		739 953	733 953
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	205		1 948 575	1 948 575
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	206		(15 667)	(10 205)
Contributions des promoteurs	207	550 000	13 603 649	13 603 649
Contributions des automobilistes pour le transport en commun	208		1 427 842	2 351 176
Contributions des organismes municipaux	209			
Autres contributions	210	500 000	89 239	89 239
Autres	211	469 712	1 041 712	1 502 054
	212	1 519 712	17 423 128	19 289 645

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>							
Conseil	1	2 859 865	2 754 609	107 215	2 861 824	2 861 824	2 902 670
Application de la loi	2	1 731 100	1 566 013	52 778	1 618 791	1 618 791	1 639 190
Gestion financière et administrative	3	9 492 507	8 868 017	613 646	9 481 663	9 481 663	9 322 044
Greffe	4	2 466 348	2 893 897	177 033	3 070 930	3 070 930	3 236 538
Évaluation	5	3 300 621	3 017 195	83 191	3 100 386	3 100 386	3 134 292
Gestion du personnel	6	2 644 690	2 667 059	56 986	2 724 045	2 724 045	2 915 469
Autres	7	1 756 531	4 515 327	364 169	4 879 496	4 879 496	2 962 811
	8	24 251 662	26 282 117	1 455 018	27 737 135	27 737 135	26 113 014
<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>							
Police	9	30 256 911	29 235 927	1 088 654	30 324 581	30 324 581	30 005 007
Sécurité incendie	10	17 756 448	16 689 777	2 298 311	18 988 088	18 988 088	19 113 601
Sécurité civile	11	144 713	197 137		197 137	197 137	1 409 510
Autres	12	1 260 531	1 824 536		1 824 536	1 824 536	1 163 668
	13	49 418 603	47 947 377	3 386 965	51 334 342	51 334 342	51 691 786
<b>TRANSPORT</b>							
Réseau routier							
Voirie municipale	14	6 479 474	6 650 082	9 950 819	16 600 901	16 600 901	16 172 990
Enlèvement de la neige	15	17 985 496	15 986 668	1 475 007	17 461 675	17 461 675	17 869 882
Éclairage des rues	16	1 135 843	1 323 619	130 856	1 454 475	1 454 475	1 409 765
Circulation et stationnement	17	669 334	784 224		784 224	784 224	667 574
Transport collectif							
Transport en commun	18	11 023 496	11 023 496	3 932	11 027 428	26 007 778	24 990 953
Transport aérien	19						
Transport par eau	20						
Autres	21			501 103	501 103	501 103	501 594
	22	37 293 643	35 768 089	12 061 717	47 829 806	62 810 156	61 612 758

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

*Non audité*

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
<b>HYGIÈNE DU MILIEU</b>							
Eau et égout							
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	4 074 233	4 221 586	2 707 667	6 929 253	6 929 253	6 581 358
Réseau de distribution de l'eau potable	24	7 491 750	8 640 929	4 370 191	13 011 120	13 011 120	12 378 011
Traitement des eaux usées	25	2 284 121	2 354 245	3 325 175	5 679 420	5 679 420	5 611 912
Réseaux d'égout	26	6 063 348	6 093 788	5 389 408	11 483 196	11 483 196	11 228 648
Matières résiduelles							
Déchets domestiques et assimilés							
Collecte et transport	27	5 827 227	5 577 058		5 577 058	5 577 058	5 543 110
Élimination	28	4 884 167	4 999 430	1 131 659	6 131 089	6 806 960	6 089 927
Matières recyclables							
Collecte sélective							
Collecte et transport	29	1 938 423	1 949 590		1 949 590	1 949 590	1 812 959
Tri et conditionnement	30	1 587 990	1 599 022		1 599 022	1 599 022	1 486 122
Matières organiques							
Collecte et transport	31	1 014 974	1 040 253		1 040 253	1 040 253	977 071
Traitement	32	1 056 401	1 082 713		1 082 713	1 082 713	1 016 952
Matériaux secs	33	556 937	488 307		488 307	488 307	504 606
Autres	34						
Plan de gestion	35		106 914		106 914	106 914	165 685
Autres	36						
Cours d'eau	37		106 914		106 914	106 914	165 685
Protection de l'environnement	38	1 625 930	1 741 982		1 741 982	1 741 982	1 654 537
Autres	39	212 542	220 610	108 215	328 825	328 825	315 109
	40	38 618 043	40 116 427	17 032 315	57 148 742	57 824 613	55 366 007
<b>SANTÉ ET BIEN-ÊTRE</b>							
Logement social	41	2 922 527	3 087 090		3 087 090	3 087 090	2 937 801
Sécurité du revenu	42						
Autres	43	125 940	125 000		125 000	125 000	125 000
	44	3 048 467	3 212 090		3 212 090	3 212 090	3 062 801
<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>							
Aménagement, urbanisme et zonage	45	6 458 900	5 605 991	305 788	5 911 779	5 911 779	6 294 277
Rénovation urbaine							
Biens patrimoniaux	46	25 000	125 000		125 000	125 000	325 000
Autres biens	47	646 000	877 807		877 807	877 807	2 019 331
Promotion et développement économique							
Industries et commerces	48	4 630 039	4 234 718		4 234 718	4 234 718	5 498 111
Tourisme	49	525 311	506 357	2 031	508 388	508 388	492 482
Autres	50						
Autres	51		745 460		745 460	745 460	2 915 858
	52	12 285 250	12 095 333	307 819	12 403 152	12 403 152	17 545 059

**ANALYSE DES CHARGES CONSOLIDÉES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale				Données consolidées		
	Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total			
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>							
Activités récréatives							
Centres communautaires	53	4 901 985	4 559 924	905 338	5 465 262	5 465 262	5 111 798
Patinoires intérieures et extérieures	54	3 486 846	3 300 684	48 072	3 348 756	3 348 756	3 980 964
Piscines, plages et ports de plaisance	55	2 259 775	2 211 890	85 696	2 297 586	2 297 586	2 302 704
Parcs et terrains de jeux	56	11 549 754	11 305 610	2 474 423	13 780 033	13 780 033	14 286 946
Parcs régionaux	57						
Expositions et foires	58						
Autres	59	147 452	148 890	179 090	327 980	327 980	325 139
	60	22 345 812	21 526 998	3 692 619	25 219 617	25 219 617	26 007 551
Activités culturelles							
Centres communautaires	61	4 629 705	4 347 839	121 872	4 469 711	4 469 711	4 642 380
Bibliothèques	62	4 412 036	4 394 951	694 519	5 089 470	5 089 470	4 946 510
Patrimoine							
Musées et centres d'exposition	63						
Autres ressources du patrimoine	64			348	348	348	
Autres	65	190	331	174 577	174 908	174 908	174 659
	66	9 041 931	8 743 121	991 316	9 734 437	9 734 437	9 763 549
	67	31 387 743	30 270 119	4 683 935	34 954 054	34 954 054	35 771 100
<b>RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ</b>							
68							
<b>FRAIS DE FINANCEMENT</b>							
Dettes à long terme							
Intérêts	69	10 436 000	10 027 169		10 027 169	11 302 148	11 411 142
Autres frais	70	750 800	699 918		699 918	869 539	881 877
Autres frais de financement							
Avantages sociaux futurs	71	1 102 100	1 081 900		1 081 900	1 082 600	2 159 414
Autres	72	75 000	311 726		311 726	335 780	277 105
	73	12 363 900	12 120 713		12 120 713	13 590 067	14 729 538
<b>AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS</b>							
74	37 897 710	38 927 769	( 38 927 769 )				

## **Section II - Autres renseignements financiers**

## TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
<b>Section II - Autres renseignements financiers</b>	
<b>Taux global de taxation réel audité</b>	
Rapport de l'auditeur indépendant ou du vérificateur général sur le taux global de taxation réel	27
Taux global de taxation réel	28
<b>Autres renseignements non audités</b>	
Acquisition d'immobilisations consolidées par catégories	32
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations consolidées	32
Analyse de la dette à long terme consolidée	33
Analyse de la charge de quotes-parts consolidée	34
Analyse de la rémunération non consolidée	35
Analyse des revenus de transfert non consolidés par sources	35
Analyse du coût des services municipaux non consolidé	36
Acquisition d'immobilisations non consolidées par objets	37
Analyse de l'excédent (déficit) accumulé non consolidé	38
Fonds de roulement non consolidé - Capital autorisé	39
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés non consolidés	40
Excédent (déficit) de fonctionnement du réseau d'électricité à des fins fiscales non consolidé	41
Taux des taxes	42
Questionnaire	44
Autres renseignements sur l'organisme municipal	45
Certificat sur la richesse foncière aux fins de la péréquation de 2017	46
Attestation de transmission et de consentement à la diffusion	47

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---

Aux membres du conseil,

J'ai effectué l'audit du taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la Ville de Lévis (ci-après la "Ville"). Ce taux a été établi par la direction de la Ville sur la base des dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) [ci-après "les exigences légales"].

**Responsabilité de la direction pour le taux global de taxation réel**

La direction est responsable de l'établissement du taux global de taxation réel conformément aux exigences légales, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre l'établissement du taux global de taxation réel exempt d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

**Responsabilité de l'auditeur**

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le taux global de taxation réel, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que le taux global de taxation réel ne comporte pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant l'établissement du taux global de taxation réel. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que le taux global de taxation réel comporte des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Ville portant sur l'établissement du taux global de taxation réel, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble du taux global de taxation réel.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

**Opinion**

À mon avis, le taux global de taxation réel pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 de la Ville de Lévis a été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

**Observations**

Sans pour autant modifier mon opinion, j'attire l'attention sur le fait que le taux global de taxation réel a été préparé afin de permettre à la Ville de se conformer à l'article 105 de la Loi sur les cités et villes (chapitre C-19). En conséquence, il est possible que le taux global de taxation réel ne puisse se prêter à un usage autre.

**RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL  
SUR LE TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL**

---



Yves Denis, Vérificateur général  
CPA auditeur, CA

DATE 2016-04-27



**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**CONCILIATION DES REVENUS DE TAXES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes avant ajouts et déductions	1	<u>202 688 119</u>
<b>Ajouter</b>		
Majoration en vertu de l'article 253.51 de la Loi sur la fiscalité municipale (chapitre F-2.1) ci-après citée LFM	2	<u>                    </u>
<b>Déduire</b>		
Crédits en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1) ou d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité, de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8) et des articles 92 et 92.1 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)	3	
Dégrèvement en vertu de l'article 244.59 LFM	4	
Dégrèvement en vertu de l'article 253.36 LFM	5	
Crédit de taxe d'affaires en vertu de l'article 237 LFM	6	
Autres crédits de taxes, sauf l'escompte pour paiement avant l'échéance	7	
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluations foncière et locative		
Montant relatif aux taxes foncières	8	703 742
Montant relatif à la taxe d'affaires sur la valeur locative	9	<u>                    </u>
	10	<u>703 742</u>
<b>Revenus de taxes</b>	11	<u>201 984 377</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**REVENUS ADMISSIBLES NON CONSOLIDÉS**

Revenus de taxes		1	201 984 377
<b>Ajouter</b>			
Dotation de l'exercice à la provision pour contestations d'évaluation foncière		2	703 742
Crédits en vertu de l'article 92.1 de la Loi sur les compétences municipales		3	<u>                    </u>
<b>Total partiel</b>		4	<u>202 688 119</u>
<b>Déduire</b>			
Taxes exclues en vertu de la réglementation (articles 261.5.3 à 261.5.8 LFM)			
Taxes d'affaires	5		
Taxes foncières imposées en vertu du 1 <sup>er</sup> alinéa de l'article 208 LFM	6		
Différence que l'on obtient en soustrayant du total des taxes sur les immeubles non résidentiels et industriels, le montant des revenus en application du taux de base	7	44 559 688	
Taxes aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1	8	648 509	
Autres taxes non reconnues en vertu de la réglementation	9	<u>                    </u>	10 <u>45 208 197</u>
<b>Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel</b>		11	<u>157 479 922</u>

**TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**ÉVALUATION DES IMMEUBLES IMPOSABLES**

---

Évaluation des immeubles imposables effective <sup>1</sup> au 1 <sup>er</sup> janvier 2015 <sup>2</sup>	1 <u>16 071 341 200</u>
Évaluation des immeubles imposables effective <sup>1</sup> au 31 décembre 2015 <sup>2</sup>	2 <u>16 329 180 400</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel (ligne 1 + ligne 2) ÷ 2	3 <u>16 200 260 800</u>

**CALCUL DU TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL<sup>3</sup>**

---

Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	4 <u>157 479 922</u>
Évaluation des immeubles imposables aux fins du calcul du taux global de taxation réel	5 <u>16 200 260 800</u>
<b>Taux global de taxation réel de 2015</b>	6 <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">  </span> , <span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">9   7   2   1</span> / 100 \$

---

**ÉVALUATION NON AJUSTÉE DES IMMEUBLES IMPOSABLES<sup>1</sup>  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Évaluation des immeubles imposables effective au 1 <sup>er</sup> janvier 2015 <sup>2</sup>	7 _____
Évaluation des immeubles imposables effective au 31 décembre 2015 <sup>2</sup>	8 _____
Évaluation non ajustée des immeubles imposables (ligne 7 + ligne 8) ÷ 2	9 _____

---

1. Compte tenu de l'ajustement pour l'étalement en vertu des articles 253.27 à 253.35 LFM, pour les municipalités qui s'en prévalent.

2. L'évaluation tient compte de toutes modifications qui ont un effet au 1<sup>er</sup> janvier ou au 31 décembre, selon le cas.

3. Articles 261.5.12 à 261.5.14 LFM.

---

## **AUTRES RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS**

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES PAR CATÉGORIES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Administration municipale		Données consolidées	
	Budget 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2015	Réalisations 2014
<b>IMMOBILISATIONS</b>				
Infrastructures				
Conduites d'eau potable	1	9 459 000	6 759 497	10 048 184
Usines de traitement de l'eau potable	2	6 754 000	5 980 396	2 248 839
Usines et bassins d'épuration	3	1 698 000	1 772 313	893 668
Conduites d'égout	4	12 466 000	7 397 847	10 519 004
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5	950 000	226 102	1 942 721
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	19 187 000	24 615 566	19 973 764
Ponts, tunnels et viaducs	7	812 000	854 698	113 529
Systèmes d'éclairage des rues	8	75 000	158 870	68 735
Aires de stationnement	9	1 000 000	1 156 892	34 449
Parcs et terrains de jeux	10	4 441 000	1 762 444	3 492 162
Autres infrastructures	11	17 634 000	13 306 808	8 795 768
Réseau d'électricité	12			
Bâtiments				
Édifices administratifs	13	6 707 000	3 784 222	6 158 134
Édifices communautaires et récréatifs	14	2 733 000	1 805 841	1 550 342
Améliorations locatives	15			
Véhicules				
Véhicules de transport en commun	16		150 550	5 015 948
Autres	17	2 620 000	1 129 456	1 993 619
Ameublement et équipement de bureau	18	2 715 000	1 920 976	1 281 356
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 008 000	3 736 932	3 871 551
Terrains	20	1 007 000	1 902 047	6 910 244
Autres	21			
	22	91 266 000	78 270 907	84 912 017

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT  
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Infrastructures autres que pour nouveau développement				
Conduites d'eau potable	23		2 050 472	3 978 851
Usines de traitement de l'eau potable	24		205 277	321 658
Usines et bassins d'épuration	25		9 066	229 035
Conduites d'égout	26		1 649 953	4 486 827
Autres infrastructures	27		20 276 409	13 729 077
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)				
Conduites d'eau potable	28		4 709 025	6 069 333
Usines de traitement de l'eau potable	29		5 775 119	1 927 181
Usines et bassins d'épuration	30		1 763 247	664 633
Conduites d'égout	31		5 747 894	6 032 177
Autres infrastructures	32		21 804 971	20 692 051
Autres immobilisations	33		14 279 474	26 781 194
	34		78 270 907	84 912 017

**ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>		Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
<b>Dettes à long terme</b>					
Obligations et billets en monnaie canadienne	1	390 585 765	49 073 384	39 353 972	400 305 177
Obligations et billets en monnaies étrangères	2				
Autres dettes à long terme					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	3	5 555 143	1 467 240	2 876 328	4 146 055
Organismes municipaux	4				
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	5				
Autres	6	817 828	410 000	234 845	992 983
	7	396 958 736	50 950 624	42 465 145	405 444 215
<b>La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :</b>					
Par l'organisme municipal					
Emprunts refinancés par anticipation	8				
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme					
Excédent de fonctionnement affecté	9	320 659	857 530	178 778	999 411
Réserves financières et fonds réservés	10	2 322 262	1 345 492	2 112 486	1 555 268
Fonds d'amortissement	11				
Montant à la charge					
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	12	84 035 438	6 259 493	7 306 253	82 988 678
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	13	255 937 617	35 421 649	26 774 870	264 584 396
De la municipalité (Société de transport en commun)	14				
	15	342 615 976	43 884 164	36 372 387	350 127 753
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)					
Débiteurs					
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	54 284 118	5 189 220	6 064 046	53 409 292
Organismes municipaux	17				
Autres tiers	18	58 642		28 712	29 930
	19	54 342 760	5 189 220	6 092 758	53 439 222
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette					
	20				
	21	54 342 760	5 189 220	6 092 758	53 439 222
Revenus futurs découlant des ententes conclues avec le gouvernement du Québec					
Prêts	23		1 266 018		1 266 018
Autres	24		611 222		611 222
	25	54 342 760	7 066 460	6 092 758	55 316 462
	26	396 958 736	50 950 624	42 465 145	405 444 215
Dettes en cours de refinancement	27	( )		( )	
Reclassement / Redressement	28				
	29	396 958 736	50 950 624	42 465 145	405 444 215

**Note**

**ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	<b>Administration municipale</b>		<b>Données consolidées</b>	
	<b>Budget 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	<b>Réalisations 2014</b>
<b>Administration générale</b>				
Application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3			
<b>Sécurité publique</b>				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6			
Autres	7			
<b>Transport</b>				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9	10 968 962	10 968 962	
Autres	10			
<b>Hygiène du milieu</b>				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12			
Cours d'eau	13			
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
<b>Santé et bien-être</b>				
Logement social	16			
Autres	17			
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>				
Aménagement, urbanisme et zonage	18	649 720	650 637	650 637
Rénovation urbaine	19			564 959
Promotion et développement économique	20			
Autres	21			
<b>Loisirs et culture</b>				
Activités récréatives	22			
Activités culturelles	23			
<b>Réseau d'électricité</b>				
	24			
	25	11 618 682	11 619 599	650 637
				564 959

**ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION NON CONSOLIDÉE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

		Effectifs personnes/ année <sup>2</sup>	Semaine normale (heures)	Rémunération	Charges sociales	Total <sup>1</sup>
<b>Administration municipale</b>						
Cadres et contremaîtres	1	123,39	35,00	13 313 642	3 573 289	16 886 931
Professionnels	2	122,33	35,00	9 762 924	2 483 381	12 246 305
Cols blancs	3	370,17	32,50	20 844 077	4 440 221	25 284 298
Cols bleus	4	321,66	40,00	19 182 487	3 983 280	23 165 767
Policiers	5	159,60	40,00	14 400 108	3 529 904	17 930 012
Pompiers	6	117,28	40,00	9 013 055	1 793 524	10 806 579
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7					
	8	1 214,43		86 516 293	19 803 599	106 319 892
Élus	9	16,00		1 003 544	238 443	1 241 987
	10	1 230,43		87 519 837	20 042 042	107 561 879

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

**ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT NON CONSOLIDÉS PAR SOURCES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	11					
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	12	492 877	33 566	81 388		607 831
Réseau de distribution de l'eau potable	13	105 394	249 620	1 346 078		1 701 092
Traitement des eaux usées	14	135 932				135 932
Réseaux d'égout	15	77 306	6 805	521 875		605 986
Autres	16	5 432 946	9 220 115	576 379		15 229 440
	17	6 244 455	9 510 106	2 525 720		18 280 281



**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>		Charges avant amortissement	+	Amortissement des immo- bilisations	=	Charges	-	Services rendus	=	Coût des services municipaux	Frais de financement
<b>Administration générale</b>											
Application de la loi	1	1 566 013	27	52 778	53	1 618 791	79	8 211	105	1 610 580	131
Évaluation	2	3 017 195	28	83 191	54	3 100 386	80	3 250	106	3 097 136	132 47 692
Autres	3	21 698 909	29	1 319 049	55	23 017 958	81	1 380 294	107	21 637 664	133 1 000 234
	4	26 282 117	30	1 455 018	56	27 737 135	82	1 391 755	108	26 345 380	134 1 047 926
<b>Sécurité publique</b>											
Police	5	29 235 927	31	1 088 654	57	30 324 581	83	1 243 732	109	29 080 849	135 240 625
Sécurité incendie	6	16 689 777	32	2 298 311	58	18 988 088	84	469 016	110	18 519 072	136 353 080
Sécurité civile	7	197 137	33		59	197 137	85		111	197 137	137 413
Autres	8	1 824 536	34		60	1 824 536	86	717 852	112	1 106 684	138
	9	47 947 377	35	3 386 965	61	51 334 342	87	2 430 600	113	48 903 742	139 594 118
<b>Transport</b>											
Réseau routier											
Voirie municipale	10	6 650 082	36	9 950 819	62	16 600 901	88	478 530	114	16 122 371	140 4 160 791
Enlèvement de la neige	11	15 986 668	37	1 475 007	63	17 461 675	89	921 867	115	16 539 808	141 93 160
Autres	12	2 107 843	38	130 856	64	2 238 699	90	169 169	116	2 069 530	142
Transport collectif	13	11 023 496	39	3 932	65	11 027 428	91		117	11 027 428	143
Autres	14		40	501 103	66	501 103	92		118	501 103	144 35 030
	15	35 768 089	41	12 061 717	67	47 829 806	93	1 569 566	119	46 260 240	145 4 288 981
<b>Hygiène du milieu</b>											
Eau et égout											
Approvisionnement et traitement de l'eau potable											
Réseau de distribution de l'eau potable	16	4 221 586	42	2 707 667	68	6 929 253	94		120	6 929 253	146 888 413
Traitement des eaux usées	17	8 640 929	43	4 370 191	69	13 011 120	95	662 072	121	12 349 048	147 991 700
Réseaux d'égout	18	2 354 245	44	3 325 175	70	5 679 420	96		122	5 679 420	148 1 526 042
Matières résiduelles	19	6 093 788	45	5 389 408	71	11 483 196	97	662 071	123	10 821 125	149 417 776
Déchets domestiques et assimilés											
Matières recyclables	20	10 576 488	46	1 131 659	72	11 708 147	98	117 377	124	11 590 770	150 311 753
Autres	21	6 159 885	47		73	6 159 885	99		125	6 159 885	151 4 260
	22		48		74		100		126		152
Cours d'eau	23	106 914	49		75	106 914	101	3 154	127	103 760	153
Protection de l'environnement	24	1 741 982	50		76	1 741 982	102	102 103	128	1 639 879	154 2 626
Autres	25	220 610	51	108 215	77	328 825	103		129	328 825	155 109
	26	40 116 427	52	17 032 315	78	57 148 742	104	1 546 777	130	55 601 965	156 4 142 679

**ANALYSE DU COÛT DES SERVICES MUNICIPAUX NON CONSOLIDÉ (suite)  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	Charges avant amortissement		+ Amortissement des immobilisations		=	Charges		- Services rendus		=	Coût des services municipaux	Frais de financement
<b>Santé et bien-être</b>												
Logement social	157	3 087 090	172		187	3 087 090	202		217		3 087 090	232 92 615
Sécurité du revenu	158		173		188		203		218			233
Autres	159	125 000	174		189	125 000	204		219		125 000	234
	160	3 212 090	175		190	3 212 090	205		220		3 212 090	235 92 615
<b>Aménagement, urbanisme et développement</b>												
Aménagement, urbanisme et zonage	161	5 605 991	176	305 788	191	5 911 779	206	152 204	221	5 759 575	236 256 950	
Rénovation urbaine	162	1 002 807	177		192	1 002 807	207		222	1 002 807	237 500 291	
Promotion et développement économique	163	4 741 075	178	2 031	193	4 743 106	208	109 579	223	4 633 527	238 185 198	
Autres	164	745 460	179		194	745 460	209	200 000	224	545 460	239 54 671	
	165	12 095 333	180	307 819	195	12 403 152	210	461 783	225	11 941 369	240 997 110	
<b>Loisirs et culture</b>												
Activités récréatives	166	21 526 998	181	3 692 619	196	25 219 617	211	2 152 368	226	23 067 249	241 577 942	
Activités culturelles												
Bibliothèques	167	4 394 951	182	694 519	197	5 089 470	212	77 820	227	5 011 650	242 78 094	
Autres	168	4 348 170	183	296 797	198	4 644 967	213	98 567	228	4 546 400	243 301 248	
	169	30 270 119	184	4 683 935	199	34 954 054	214	2 328 755	229	32 625 299	244 957 284	
<b>Réseau d'électricité</b>	170		185		200		215		230			245
	171	195 691 552	186	38 927 769	201	234 619 321	216	9 729 236	231	224 890 085	246 12 120 713	

**ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS NON CONSOLIDÉES PAR OBJETS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015***Non audité*

		<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Rémunération</b>	1	840 022	734 744
<b>Charges sociales</b>	2	148 900	122 132
<b>Biens et services</b>	3	76 514 324	72 880 305
<b>Frais de financement</b>	4	611 347	661 933
<b>Autres</b>	5	156 314	137 971
	6	78 270 907	74 537 085

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

		2015	2014
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	1	11 457 926	8 377 473
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	2		79 647
Solde redressé au début de l'exercice	3	11 457 926	8 457 120
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	4	11 803 726	8 414 777
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	5	(735 153)	(530 277)
Activités d'investissement	6	(1 164 600)	(198 843)
Excédent de fonctionnement affecté	7	(2 598 385)	(3 171 803)
Réserves financières et fonds réservés	8	(3 000 000)	(1 610 000)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	9		
Financement des investissements en cours	10	100 558	96 952
	11	4 406 146	3 000 806
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	12	15 864 072	11 457 926
<b>Excédent de fonctionnement affecté</b>			
Solde au début de l'exercice	13	5 625 661	6 651 437
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	14		
Solde redressé au début de l'exercice	15	5 625 661	6 651 437
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	16	(1 993 700)	(4 197 579)
Activités d'investissement	17		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	18	2 598 385	3 171 803
Financement des investissements en cours	19		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	20		
	21	604 685	(1 025 776)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	22	6 230 346	5 625 661
<b>Réserves financières et fonds réservés</b>			
Solde au début de l'exercice	23	13 198 210	14 941 799
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	24		
Solde redressé au début de l'exercice	25	13 198 210	14 941 799
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Affectations et virements			
Activités de fonctionnement	26	3 694 888	3 644 327
Activités d'investissement	27	(7 735 730)	(8 621 590)
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	28	3 000 000	1 610 000
Financement des investissements en cours	29	2 098 529	1 623 674
	30	1 057 687	(1 743 589)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	31	14 255 897	13 198 210

**ANALYSE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ NON CONSOLIDÉ (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir</b>		
Solde au début de l'exercice	32 ( 3 754 260 )	( 4 156 573 )
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	33 (23 387 931)	(18 131 206)
Solde redressé au début de l'exercice	34 ( 27 142 191 )	( 22 287 779 )
<b>Augmentation de l'exercice</b>		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés	35 ( )	( )
Avantages postérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 2007		
Régimes capitalisés		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	36 ( 905 900 )	( 1 573 900 )
Autres	37 ( )	( )
Régimes non capitalisés	38 ( )	( )
Frais de fermeture et d'après-fermeture des sites d'enfouissement		
Frais d'assainissement des sites contaminés	39 ( )	( )
Frais d'assainissement des sites contaminés	40 ( 513 967 )	( )
Mesures transitoires relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	41 ( )	( )
Utilisation du fonds de roulement	42 ( )	( )
Appariement fiscal pour revenus de transfert	43 ( )	( )
Autres	44 ( )	( )
	45 ( 1 419 867 )	( 1 573 900 )
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure transitoire relative à la TVQ	46 ( 3 140 000 )	( 3 963 500 )
Autre financement	47 ( 5 406 182 )	( 4 037 459 )
	48 ( 9 966 049 )	( 9 574 859 )
<b>Diminution de l'exercice</b>		
Affectations débitrices aux activités de fonctionnement		
Remboursement de la dette à long terme liée aux activités de fonctionnement	49 1 314 927	1 976 213
	50 2 667 860	2 744 234
	51 3 982 787	4 720 447
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	52 ( 33 125 453 )	( 27 142 191 )
<b>Financement des investissements en cours</b>		
Solde au début de l'exercice	53 (15 881 359)	(22 456 787)
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	54	
Solde redressé au début de l'exercice	55 (15 881 359)	(22 456 787)
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales		
	56 (8 787 432)	8 296 054
Virements		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	57 (100 558)	(96 952)
Excédent de fonctionnement affecté	58	
Réserves financières et fonds réservés	59 (2 098 529)	(1 623 674)
	60 (10 986 519)	6 575 428
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	61 (26 867 878)	(15 881 359)
<b>Investissement net dans les immobilisations et autres actifs</b>		
Solde au début de l'exercice	62 554 028 354	545 337 163
Redressement aux exercices antérieurs / Reclassement	63	
Solde redressé au début de l'exercice	64 554 028 354	545 337 163
<i>Ajouter (déduire)</i>		
Affectations et virements		
Activités de fonctionnement		
Excédent de fonctionnement affecté	65	
	66	
Variation résiduelle de l'exercice	67 33 029 474	8 691 191
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	68 587 057 828	554 028 354

**FONDS DE ROULEMENT NON CONSOLIDÉ  
CAPITAL AUTORISÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

	<u>RÈGLEMENT N°</u>	<u>MONTANT AUTORISÉ</u>
CAPITAL AUTORISÉ AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER	1	<u>10 165 947</u>
Augmentation		
À même l'excédent de fonctionnement	<u>2</u>	
Par l'imposition d'une taxe spéciale	<u>3</u>	
Par l'adoption d'un règlement d'emprunt	<u>4</u>	<u>10 165 947</u>
Diminution	<u>6</u>	
CAPITAL AUTORISÉ AU 31 DÉCEMBRE	7	<u>10 165 947</u>

**SOLDES DISPONIBLES DES RÈGLEMENTS D'EMPRUNT FERMÉS NON CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

*Non audité*

	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	Redressement aux exercices antérieurs (note 20)	Règlements d'emprunt fermés		Utilisation de l'exercice	Virement	Solde au 31 décembre
			Activités de fonctionnement	Activités d'in- vestissement			
Montant non réservé	1	2	3	4	5 ( ) 6	7	
Montant réservé pour le service de la dette	8	443 136 9	10	74 340 11	1 271 071 12 ( 233 281 ) 13	14	1 555 266
	15	443 136 16	17	74 340 18	1 271 071 19 ( 233 281 ) 20	21	1 555 266

**EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ  
À DES FINS FISCALES NON CONSOLIDÉ  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<i>Non audité</i>	2015		2014
	Budget	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>			
Ventes d'électricité			
Domestique et agricole	1		
Générale et institutionnelle	2		
Industrielle	3		
Autres	4		
Autres revenus	5		
	6		
<b>Charges</b>			
Achat d'énergie	7		
Taxe sur le revenu brut	8		
Frais d'exploitation	9		
Autres frais	10		
Frais de financement	11		
Amortissement des immobilisations	12		
	13		
Partie imputée à la municipalité pour consommation d'électricité	14	( ) ( )	( )
	15		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement avant conciliation à des fins fiscales</b>	16		
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
<b>Immobilisations</b>			
Amortissement	17		
Produit de cession	18		
(Gain) perte sur cession	19		
Réduction de valeur	20		
	21		
<b>Financement</b>			
Financement à long terme des activités de fonctionnement	22		
Remboursement de la dette à long terme	23	( ) ( )	( )
	24		
<b>Affectations</b>			
Activités d'investissement	25	( ) ( )	( )
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	26		
Excédent de fonctionnement affecté	27		
Réserves financières et fonds réservés	28		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	29		
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	30		
	31		
	32		
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	33		



**TAUX DES TAXES**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité****Taxes sur la valeur foncière****Du 100 \$ d'évaluation****Taxes générales**

Taxe foncière générale (taux unique)	1	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxe foncière générale (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	2	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	3	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	4	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	5	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	6	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	7	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux unique)	8	□ 0 , □ 1 8 □ 4 □ 1 \$
Taxes spéciales pour le service de la dette (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	9	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	10	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	11	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	12	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	13	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	14	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux unique)	15	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités de fonctionnement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	16	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	17	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	18	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	19	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	20	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	21	□ , □ □ □ □ □ \$
<hr/>		
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux unique)	22	□ , □ □ □ □ □ \$
Taxes spéciales pour les activités d'investissement (taux variés)		
Catégorie résiduelle (résidentielle et autres)	23	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles de 6 logements ou plus	24	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles non résidentiels	25	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles industriels	26	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des terrains vagues desservis	27	□ , □ □ □ □ □ \$
Catégorie des immeubles agricoles	28	□ , □ □ □ □ □ \$

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité****Compensations et tarification pour services municipaux résidentiels**  
(Montant fixe)**Par unité de logement**

Eau	1	1   5   6   , 0   0   \$
Égout	2	1   1   0   , 0   0   \$
Eau et égout	3	,       \$
Traitement des eaux usées	4	,       \$
Matières résiduelles	5	1   4   1   , 0   0   \$

**% de la valeur locative****Taxe d'affaires sur la valeur locative**

6 | | | , | | | | | %

**Autres taxes et compensations, et autres modes de tarification**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Taxe foncière générale (taux variés)			
Catégorie résiduelle et imm. agricoles			
Charny	,5144	1	
Lévis	,5144	1	
Pintendre	,5144	1	
Saint-Étienne-de-Lauzon	,5144	1	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	,5144	1	
Saint-Jean-Chrysostome	,5144	1	
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	,4901	1	
Saint-Nicolas	,5144	1	
Saint-Rédempteur	,5183	1	
Saint-Romuald	,5144	1	
Catégorie 6 logements et plus			
Charny	,5857	1	
Lévis	,5857	1	
Pintendre	,5857	1	
Saint-Étienne-de-Lauzon	,5857	1	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	,5857	1	
Saint-Jean-Chrysostome	,5857	1	
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	,5857	1	
Saint-Nicolas	,5857	1	
Saint-Rédempteur	,5857	1	
Saint-Romuald	,5857	1	
Catégorie immeubles non résidentiels			
Charny	2,2936	1	
Lévis	2,3433	1	
Pintendre	2,3863	1	
Saint-Étienne-de-Lauzon	2,2109	1	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	1,8676	1	
Saint-Jean-Chrysostome	2,3106	1	

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	2,0780	1	
Saint-Nicolas	2,2078	1	
Saint-Rédempteur	2,3573	1	
Saint-Romuald	2,3313	1	
Catégorie immeubles industriels			
Charny	2,9055	1	
Lévis	2,8288	1	
Pintendre	2,7819	1	
Saint-Étienne-de-Lauzon	2,4817	1	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	2,4535	1	
Saint-Jean-Chrysostome	2,8288	1	
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	2,4393	1	
Saint-Nicolas	2,5520	1	
Saint-Rédempteur	2,9046	1	
Saint-Romuald	2,9602	1	
Catégorie terrains vagues desservis			
Charny	1,0289	1	
Lévis	1,0289	1	
Pintendre	1,0289	1	
Saint-Étienne-de-Lauzon	1,0289	1	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	1,0289	1	
Saint-Jean-Chrysostome	1,0289	1	
Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy	,9803	1	
Saint-Nicolas	1,0289	1	
Saint-Rédempteur	1,0367	1	
Saint-Romuald	1,0289	1	
Taxe spéciale pour dettes ex-villes			
Charny	,0097	1	
Lévis	,0207	1	
Pintendre	,0070	1	
Saint-Étienne-de-Lauzon	,0165	1	
Sainte-Hélène-de-Breakeyville	,0186	1	
Saint-Jean-Chrysostome	,0227	1	
Saint-Nicolas	,0110	1	
Saint-Rédempteur	,0167	1	
Saint-Romuald	,0392	1	
Eau (sans compteur)	156,0000	7	par logement
Eau (sans compteur)-Maison de chambre	39,0000	7	par chambre
Eau (sans compteur)-Gîte touristique	39,0000	7	par chambre
Tarif eau avec compteur	,5760	7	du mètre cube
Tarif eau avec compteur	2,6190	7	du mille gallons
Eau superficie 1 à 250 pieds carrés	61,0000	7	par local
Eau superficie 251 à 500 pieds carrés	134,0000	7	par local
Eau superficie 501 et plus pieds carrés	181,0000	7	par local
Egout et assainissement (sans compteur)	110,0000	7	par logement
Egout ass.(sans compteur)-maison chambr	27,0000	7	par chambre
Egout ass.(sans compteur)gîte touristiqu	27,0000	7	par chambre
Tarif égout assainissement avec compteur	,4140	7	du mètre cube

**TAUX DES TAXES (suite)**  
**EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**Non audité**

Description	Taux	Code <sup>1</sup>	Préciser
Tarif égout assainissement avec compteur	1,8820	7	du mille gallons
Egout ass.superficie 1 à 250 pieds carré	42,0000	7	par local
Egout ass.superficie 251 à 500 pieds car	97,0000	7	par local
Egout ass.superficie501 et+ pieds carrés	131,0000	7	par local
Déchets	141,0000	7	par logement
Déchets-maison de chambre	43,0000	7	par chambre
Déchets - gîte touristique	43,0000	7	par chambre
Déchets non résidentiels			
Déchets-superficie 1 à 250 pieds carrés	56,0000	4	
Déchets-superficie 251-500 pieds carrés	122,0000	4	
Déchets-superficie 501-750 pieds carrés	144,0000	4	
Déchets-superficie751-1000 pieds carrés	160,0000	4	
Déchet-superficie 1001-2000 pieds carrés	480,0000	4	
Déchets-superficie 2001 et+ pieds carrés	966,0000	4	
Déchets roll-off transport	141,0000	7	par voyage
Déchets roll-off disposition	100,0000	7	par tonne métrique
Déchets - Chargement avant			
-Sans compacteur			
-2 verges cubes	724,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	1 217,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	1 708,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	2 342,0000	7	1 levée par semaine
-Avec compacteur			
-2 verges cubes	1 902,0000	7	1 levée par semaine
-4 verges cubes	3 570,0000	7	1 levée par semaine
-6 verges cubes	5 238,0000	7	1 levée par semaine
-8 verges cubes	7 050,0000	7	1 levée par semaine
Le double du tarif à une levée			2 levées par semaine
2e collecte matière recyclable	559,0000	7	par année de plus
Compensation pour services municipaux	,5144	1	art. 204 par.12
Compensation pour services municipaux	,5144	1	art. 204 par.5,10,11,19
Et autres taxes de secteur			

1. Code : 1 - du 100 \$ d'évaluation

2 - du mètre carré

3 - du mètre linéaire

4 - tarif fixe (compensation)

5 - du 1 000 litres

6 - % de la valeur locative

7 - autres (préciser)

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
1. Est-ce que le rapport financier est consolidé? Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats.	1 <input checked="" type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Si oui, présentez-vous le budget consolidé?	3 <input checked="" type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	
2. Bien que les normes sur les instruments financiers du secteur public soient applicables aux municipalités à compter de 2020 seulement, une municipalité peut choisir de les appliquer de façon anticipée. Est-ce que la municipalité applique ces normes de façon anticipée?	5 <input type="checkbox"/>	6 <input checked="" type="checkbox"/>	
3. La municipalité a-t-elle versé des subventions en vertu de l'article 85.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (chapitre A-19.1), d'une disposition équivalente de la charte de la municipalité ou de l'article 94.5 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (chapitre S-8)?	7 <input type="checkbox"/>	8 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants suivants :			
a) le montant total versé en 2015	9		\$
b) le solde estimatif au 31 décembre 2015 des engagements en vertu du règlement concerné	10		\$
4. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?	11 <input type="checkbox"/>	12 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer les montants versés pour l'exercice :			
a) crédits de taxes	13		\$
b) autres formes d'aide	14		\$
5. La municipalité a-t-elle reçu du MAPAQ des remboursements de taxes de 2015 pour des exploitations agricoles enregistrées?	15 <input checked="" type="checkbox"/>	16 <input type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	17	492 803 \$	
6. La municipalité a-t-elle reçu des revenus de taxes provenant d'une centrale thermique?	18 <input type="checkbox"/>	19 <input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, indiquer le montant.	20		\$
7. Quelle est la population saisonnière de la municipalité, soit la population qui s'ajoute au nombre d'habitants établi par décret?	21		22 <input checked="" type="checkbox"/>

**QUESTIONNAIRE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

<b>Non audité</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>	<b>S.O.</b>
8. La municipalité a-t-elle la compétence de percevoir les droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières?	23 <input checked="" type="checkbox"/>	24 <input type="checkbox"/>	
Si oui, a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.1 de la LCM au cours de l'exercice?	25 <input checked="" type="checkbox"/>	26 <input type="checkbox"/>	
9. La municipalité applique-t-elle les nouvelles normes sur les paiements de transfert en suivant la position prescrite par le gouvernement du Québec selon la recommandation du MAMOT?	27 <input type="checkbox"/>	28 <input checked="" type="checkbox"/>	29 <input type="checkbox"/>
<b>Les questions 10 et 11 s'adressent aux municipalités ayant des compétences de MRC seulement</b>			
10. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?	30 <input checked="" type="checkbox"/>	31 <input type="checkbox"/>	
11. La municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?	32 <input checked="" type="checkbox"/>	33 <input type="checkbox"/>	

**AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR L'ORGANISME MUNICIPAL  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

**ORGANISME MUNICIPAL**

Adresse 2175 chemin du Fleuve  
(no) (rue)  
Lévis QC G6W 7W9  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 839-2002  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 839-5548  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel levis@ville.levis.qc.ca

**TRÉSORIER OU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

Nom Marcel Rodrigue

Téléphone (418) 839-2002  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 835-8522  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel mrodrigue@ville.levis.qc.ca

**AUDITEUR INDÉPENDANT**

Nom Mallette S.E.N.C.R.L.

Titre Comptables professionnels agréés

Adresse 501-1200 boulevard Guillaume-Couture  
(no) (rue)  
Lévis QC G6W 5M6  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 839-0747  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur (418) 839-8415  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel alain.martineau@mallette.ca

Responsable du dossier Alain Martineau

**VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL (s'il y a lieu)**

Nom Yves Denis

Titre Vérificateur général

Adresse 2309 chemin du Fleuve  
(no) (rue)  
Lévis QC G6W 5P7  
(Municipalité) (Code postal)

Téléphone (418) 835-8512  
(ind. rég.) (numéro)

Télécopieur  
(ind. rég.) (numéro)

Courriel ydenis@ville.levis.qc.ca

**RICHESSSE FONCIÈRE AUX FINS DE LA PÉRÉQUATION DE 2017  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM  
selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2015

1 .....

Facteur comparatif

2 .....

Valeur uniformisée

3 \_\_\_\_\_



**ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION**

Je , Marcel Rodrigue , atteste que le rapport financier consolidé de Lévis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015, transmis de façon électronique au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, a été déposé à la séance du conseil du 2016-05-09 .

Je certifie que les informations ainsi que les rapports de l'auditeur indépendant et mon attestation de trésorier ou secrétaire-trésorier transmis de façon électronique au même Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, et que les copies originales signées de ces rapports et de mon attestation sont détenues par Lévis .

Cette transmission est effectuée conformément à la procédure établie par le Ministère.

Je confirme que Lévis consent à la diffusion intégrale par le ministre du rapport financier et des rapports d'audit, tels que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le ministre.

Afin de permettre la diffusion intégrale de ces rapports par le ministre, je confirme également que Lévis détient les autorisations nécessaires, notamment celle de l'auditeur obtenue selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Je confirme qu'en appuyant sur le bouton «Attester», je manifeste mon consentement au même titre qu'une signature manuscrite.

L'excédent (déficit) de l'exercice à la page S18 ligne 22 est de 20 218 035 \$.

Le taux global de taxation réel de 2015 à la page S34 ligne 6 est de ,9721 \$.

Date et heure de la dernière modification : 2016-05-10 13:15:30

Date de transmission au Ministère : 2016/05/10

# Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2015

*Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au Conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.*

Nom : Lévis

---

**Affaires municipales  
et Occupation  
du territoire**

**Québec** 

**SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

	Réalizations 2014		Budget 2015	Réalizations 2015		
	Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés	Total consolidé <sup>1</sup>	
<b>Revenus</b>						
Fonctionnement	1	236 893 397	232 581 538	243 139 531	28 022 339	256 670 226
Investissement	2	22 716 641	24 221 000	25 728 714	1 684 704	27 413 418
	3	259 610 038	256 802 538	268 868 245	29 707 043	284 083 644
<b>Charges</b>	4	248 972 880	246 565 021	246 740 034	31 617 219	263 865 609
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	5	10 637 158	10 237 517	22 128 211	(1 910 176)	20 218 035
Moins : revenus d'investissement	6 (	22 716 641 ) (	24 221 000 ) (	25 728 714 ) (	1 684 704 ) (	27 413 418 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	7	(12 079 483)	(13 983 483)	(3 600 503)	(3 594 880)	(7 195 383)
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>						
Amortissement des immobilisations	8	37 897 710	37 897 710	38 927 769	5 099 773	44 027 542
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	8 000 959	7 061 000	8 546 182	22 620	8 568 802
Remboursement de la dette à long terme	10 (	27 857 365 ) (	28 450 800 ) (	28 663 587 ) (	3 592 838 ) (	32 256 425 )
Affectations						
Activités d'investissement	11 (	1 351 587 ) (	2 000 000 ) (	4 498 005 ) (	175 103 ) (	4 673 108 )
Excédent (déficit) accumulé	12	681 216	(524 427)	(861 095)	1 247 679	386 584
Autres éléments de conciliation	13	3 123 327		1 952 965	8 000	1 960 965
	14	20 494 260	13 983 483	15 404 229	2 610 131	18 014 360
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	15	8 414 777		11 803 726	(984 749)	10 818 977

1. Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés.

Extrait du rapport financier, pages S7 et S8

**SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE  
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2014	2015	2014
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
<b>Actifs financiers</b>				<b>Total consolidé</b>
Débiteurs	1	102 086 915	110 751 921	139 556 842
Autres	2	27 047 069	26 969 722	31 844 754
	3	129 133 984	137 721 643	171 401 596
<b>Passifs</b>				
Dette à long terme	4	333 238 768	348 175 089	400 655 745
Passif au titre des avantages sociaux futurs	5	2 256 700	421 000	348 400
Autres	6	99 250 889	109 035 812	121 342 221
	7	434 746 357	457 631 901	522 346 366
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	8	(305 612 373)	(319 910 258)	(350 944 770)
<b>Actifs non financiers</b>				
Immobilisations	9	830 376 772	869 651 427	941 705 153
Autres	10	16 522 202	13 673 643	14 139 302
	11	846 898 974	883 325 070	955 844 455
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	12	11 457 926	15 864 072	15 134 302
Excédent de fonctionnement affecté	13	5 625 661	6 230 346	7 125 249
Réserves financières et fonds réservés	14	13 198 210	14 255 897	15 109 250
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	15 (	27 142 191 ) (	33 125 453 ) (	34 052 496 ) (
Financement des investissements en cours	16	(15 881 359)	(26 867 878)	(28 547 199)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	17	554 028 354	587 057 828	630 130 579
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	18			
	19	541 286 601	563 414 812	604 899 685

Extrait du rapport financier, page S11 et S23-1

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES  
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS  
AU 31 DÉCEMBRE 2015**

		2015	2014
Excédent de fonctionnement affecté - Administration municipale			
- Ex-municipalité	20	504 762	517 222
- Affectation exercice suivant	21	2 156 571	2 211 434
- Excédent aff. cession actifs	22	999 411	320 659
- Aff. projets act, fin. non termin	23	2 569 602	2 576 346
-	24		
-	25		
-	26		
-	27		
-	28		
	29	6 230 346	5 625 661
Excédent de fonctionnement affecté - Organismes contrôlés			
	30	894 903	1 713 309
	31	7 125 249	7 338 970
Réserves financières	32	8 053 740	9 022 853
Fonds réservés	33	7 055 510	5 623 276
	34	22 234 499	21 985 099

Extrait du rapport financier, page S23-1

**SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		<b>Réalisations 2014</b>	<b>Budget 2015</b>	<b>Réalisations 2015</b>	
		<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Administration municipale</b>	<b>Total consolidé</b>
<b>Fonctionnement</b>					
Taxes	1	192 833 097	200 046 617	201 984 377	201 911 646
Compensations tenant lieu de taxes	2	7 057 536	5 940 500	6 348 933	6 348 933
Quotes-parts	3				
Transferts	4	8 693 860	5 724 982	6 244 455	10 593 950
Services rendus	5	7 789 154	7 621 133	9 729 236	17 202 082
Autres	6	20 519 750	13 248 306	18 832 530	20 613 615
	7	236 893 397	232 581 538	243 139 531	256 670 226
<b>Investissement</b>					
Taxes	8				
Quotes-parts	9				
Transferts	10	9 709 964	23 171 000	12 035 826	13 525 476
Autres	11	13 006 677	1 050 000	13 692 888	13 887 942
	12	22 716 641	24 221 000	25 728 714	27 413 418
	13	259 610 038	256 802 538	268 868 245	284 083 644

*Extrait du rapport financier, page S7*

**SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2015**

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2015	Réalizations 2015			Réalizations 2015	Réalizations 2014
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
Administration générale							
Évaluation	1	3 300 621	3 017 195	83 191	3 100 386	3 100 386	3 134 292
Autres	2	20 951 041	23 264 922	1 371 827	24 636 749	24 636 749	22 978 722
Sécurité publique							
Police	3	30 256 911	29 235 927	1 088 654	30 324 581	30 324 581	30 005 007
Sécurité incendie	4	17 756 448	16 689 777	2 298 311	18 988 088	18 988 088	19 113 601
Autres	5	1 405 244	2 021 673		2 021 673	2 021 673	2 573 178
Transport							
Réseau routier	6	26 270 147	24 744 593	11 556 682	36 301 275	36 301 275	36 120 211
Transport collectif	7	11 023 496	11 023 496	3 932	11 027 428	26 007 778	24 990 953
Autres	8			501 103	501 103	501 103	501 594
Hygiène du milieu							
Eau et égout	9	19 913 452	21 310 548	15 792 441	37 102 989	37 102 989	35 799 929
Matières résiduelles	10	16 866 119	16 736 373	1 131 659	17 868 032	18 543 903	17 430 747
Autres	11	1 838 472	2 069 506	108 215	2 177 721	2 177 721	2 135 331
Santé et bien-être	12	3 048 467	3 212 090		3 212 090	3 212 090	3 062 801
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	13	6 458 900	5 605 991	305 788	5 911 779	5 911 779	6 294 277
Promotion et développement économique	14	5 155 350	4 741 075	2 031	4 743 106	4 743 106	5 990 593
Autres	15	671 000	1 748 267		1 748 267	1 748 267	5 260 189
Loisirs et culture	16	31 387 743	30 270 119	4 683 935	34 954 054	34 954 054	35 771 100
Réseau d'électricité	17						
Frais de financement	18	12 363 900	12 120 713		12 120 713	13 590 067	14 729 538
Amortissement des immobilisations	19	37 897 710	38 927 769	( 38 927 769 )			
	20	246 565 021	246 740 034		246 740 034	263 865 609	265 892 063

Extrait du rapport financier, pages S28-1 à S28-3